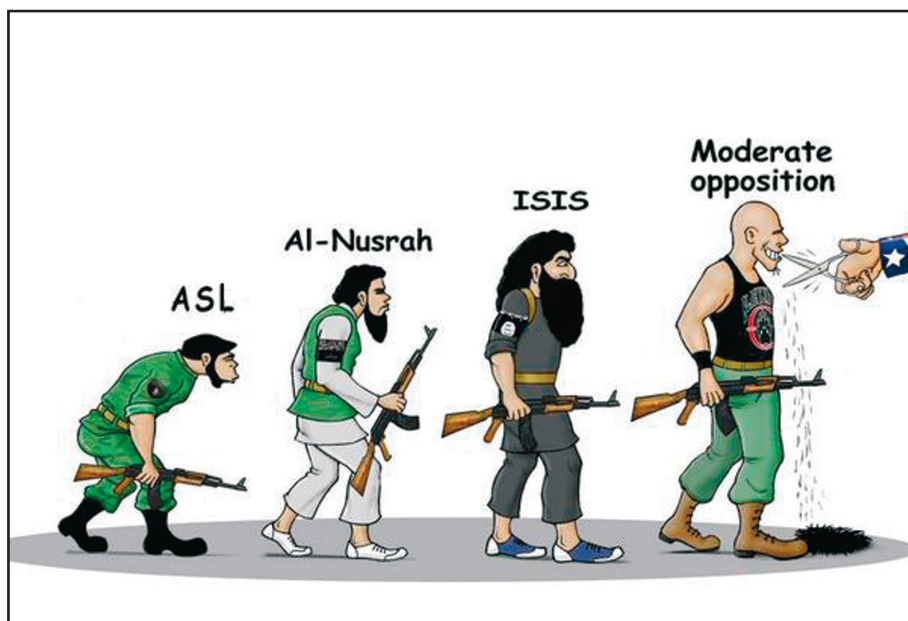


# le drapeau rouge

Journal du Parti Communiste

fondé par Joseph Jacquemotte en 1920



## Éditorial :

### PROVOCATIONS SANS FRONTIÈRES

Cela fait des années que la Turquie d'Erdogan soutient, avec la complicité des Etats-Unis et des pays du Golfe, les divers mouvements islamiques qui, occupés à déstabiliser la Syrie, cherchent à destituer le président de ce pays. Mais, ce 24 août, l'interventionnisme turc vient de franchir toutes les bornes en traversant, en coordination avec les forces américaines, les frontières syriennes dans la région de Jarablus avec des colonnes de chars et des unités d'infanterie. Bien entendu, les principales puissances occidentales, si promptes à faire la morale lorsqu'un pays quelque peu insoumis à leurs diktats ose défendre ses intérêts légitimes, n'ont pas tardé à soutenir cette grossière violation des principes de base des relations internationales. Quelques jours auparavant, les Etats-Unis annonçaient que son aviation se préparait à créer une "no fly zone" dans l'espace aérien syrien ;

procédure que nous avons bien connue lors de l'aventure libyenne et qui avait marqué le début de l'immixtion de l'OTAN dans les guerres d'ex-Yougoslavie. De son côté, Israël se permet de bombarder des positions syriennes sous prétexte de la chute d'un obus sur le plateau du Golan (que, par ailleurs, ce pays occupe illégalement), et ce sans s'enquérir, le moins du monde, de l'origine dudit obus. C'est, en tout cas, ce qu'avoue la presse israélienne.

Ces lignes pour dire que jamais, depuis la "fin de la guerre froide", le monde n'a connu de chapelet si nourri, intermitte et dangereux de provocations guerrières. Sur ce point, le dernier sommet de l'OTAN fut une apothéose. Les Américains, sous la baguette du prix Nobel de la paix, se préparent à continuer d'inonder le monde de bases militaires, en particulier dans le voisinage

L'invité du DR :

**Samir Amin**

« Hillary Clinton est un danger pour la paix »

**Martin Willems**

La loi Peeters et le détricotage social en Belgique

**Cyrille Sironval**

Voyage en eau trouble

**Bahar Kimyongur**

Erdogan : une dictature sans partage

**Grégory D'Hallewin**

Congo : les jeux de l'Occident

**Roland Marounek**

La marche somnambule vers la guerre

**Guy Stroobants**  
Only in Belgium

de la Russie. Il n'est donc pas surprenant qu'Obama ait choisi de soutenir la course à la présidence de Madame Clinton, la candidate préférée de l'OTAN, de Wall Street et de l'industrie de l'armement et adepte de toutes les politiques guerrières depuis celles que son mari avait enclenchées en ex-Yougoslavie.

Dans ce contexte, notre gouvernement persiste dans ses politiques antisociales visant à réduire, voire liquider, les acquis sociaux obtenus de longue lutte par les travailleurs. Il n'est pas question de sous-estimer ces régressions ni l'urgence de les combattre, mais sans oublier que, lorsque les risques de confrontations guerrières majeures existent, et c'est bien le cas aujourd'hui, les travailleurs ont toujours su combiner la défense de leurs droits et la lutte pour la paix. ■

## **Samir Amin :**

### **« Le projet européen a été conçu, dès l'origine, pour ne pas être réformable »**

*Economiste, politologue, statisticien, Samir Amin fut surtout, depuis son jeune âge, un esprit curieux mordu de recherche et du devoir d'engagement. Ses origines franco-égyptiennes expliquent peut-être en partie son attachement à l'étude des rapports entre le centre industriel de la planète et la périphérie sous-développée de ce que l'on allait appeler le tiers-monde ; domaine dont il allait devenir un des théoriciens de référence au niveau international. Sa vocation de chercheur ne fit jamais obstacle à sa passion de militant engagé. Bien au contraire : les dizaines d'ouvrages qu'il a écrits sont non seulement un instrument de compréhension et d'analyse mais une invitation à faire de cette compréhension un outil de contestation et de révolte. Le Drapeau Rouge s'honore d'accueillir dans ses pages son regard lucide sur la complexe situation du monde que nous vivons aujourd'hui.*

**Le Drapeau Rouge.-** Rarement tant d'événements ont secoué le monde en si peu de temps : le Brexit, l'exacerbation des guerres en Syrie et en Ukraine, le terrorisme sur les terres européennes, le coup et le contre coup en Turquie ; comment interprétez-vous cette concomitance de phénomènes ?

**Samir Amin.-** En effet, nous venons de vivre quelques semaines bien mouvementées avec certains faits inattendus comme le vote en faveur du Brexit et le coup et le contrecoup en Turquie, le tout dans le cadre d'un chaos généralisé, dans un grand désordre illustré par les guerres, le terrorisme, le drame des migrations, etc. En réalité, toutes ces crises ne font que démontrer que la mondialisation néolibérale financière est dans une situation insoutenable et qu'elle tend à l'implosion non tant, hélas, due aux luttes populaires, mais aux propres aberrations de sa construction; elle implose de l'intérieur comme je le signalais dans un de mes livres<sup>1</sup>. Le système est à bout ; il a développé et renforcé à l'extrême les inégalités et se trouve avec une surproduction sans débouchés faute de demande soutenue et donc une croissance en berne et qui le restera. Ce n'est plus une crise en "U", lorsqu'à une chute succède une relance, mais une crise en "L" où la chute se stabilise et ne bouge plus. Or le capitalisme ne peut pas vivre sans croissance, d'où une stagnation de ses principaux piliers, les Etats Unis, l'Europe, le Japon. Nous vivons ainsi un scénario où la crise dans les entrailles-mêmes de la mondialisation capitaliste s'exprime, trouve un exutoire, dans ce chapelet de crises et de bouleversements.

**Le DR.-** Commençons par le Brexit. Indice d'agonie ou renaissance du projet d'intégration européenne ?

**S. A.-** La Grande Bretagne a toujours eu un pied dehors et un pied dedans. Maintenant, elle a un pied dedans et un pied dehors ; manière de dire que pour ce pays, et en particulier pour son système financier, les choses ne vont pas changer outre mesure. Je partage votre analyse sur le Brexit publiée dans le dernier numéro du Drapeau Rouge sauf que, à la différence de vous, je ne crois pas que la City de Londres ait à s'inquiéter du Brexit, bien au contraire. Elle confortera son indépendance, n'aura plus à être embêtée par les propositions de régulation bancaire de la Commission euro-

péenne que la City n'a jamais acceptées et n'acceptera jamais. Elle n'a pas à craindre non plus la concurrence des places boursières de Paris ou de Francfort, trop faibles pour la concurrencer d'autant plus qu'elle garde le soutien de Wall Street. Et dans la relation City-Europe, malgré les apparences, c'est l'Europe qui est demanderesse. Rien ne change donc dans le scénario financier mondial pour le moment.

**Le DR.-** Il semblerait qu'elle compte se rapprocher du système financier chinois.

**S. A.-** À ce propos une précision s'impose. La Chine est favorable à des projets de collaboration économique mais tient, avant tout, à son autonomie financière. Cette coopération économique s'illustre notamment par sa participation à la tête du sous-système régional de Shanghai ou dans la création de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) à laquelle ont d'ailleurs souscrit plusieurs grandes banques occidentales, malgré la ferme opposition de Washington. Ce serait donc dans l'ordre naturel des choses que la City continue à développer ce genre de collaboration avec la Chine, montrant ainsi une souplesse et une versatilité dont le rigide système financier européen est orphelin.

**Le DR.-** En dehors du domaine financier, ce Brexit a révélé des comportements contradictoires : les ouvriers écossais votant pour rester et ceux de l'Angleterre pour quitter l'UE.

**S. A.-** Ce n'est que logique. Les dégâts causés par les politiques européennes et qui ont conduit à une violente désindustrialisation du pays ont été bien plus sévères en Angleterre, notamment au nord, qu'en Ecosse. Il est donc normal que la sensibilité primaire du travailleur, plus exactement du chômeur, en Angleterre soit différente de celle du travailleur écossais ; ce dernier se laissera plus

1. Samir AMIN "L'implosion du capitalisme" Editions Delga, Paris, 2012.

facilement convaincre par la gigantesque manipulation médiatique des bienfaits de l'intégration européenne. En tout cas, il est clair que le Brexit est un moment de témoignage sur les politiques européennes qui, à leur tour, s'inscrivent parfaitement dans la logique de la mondialisation néolibérale. En quelque sorte, le vote des couches populaires du référendum britannique a été, sur le plan politique un vote contre la mondialisation.

**Le DR.-** Des secteurs non négligeables de la gauche européenne estiment que l'Union européenne est réformable et que l'on peut, à travers des luttes, modifier ses orientations de base, notamment en ce qui concerne les politiques de la Banque Centrale Européenne. Qu'en pensez-vous ?

**S. A.-** En effet, certains partis et mouvements politiques qui, en plus, se considèrent de gauche radicale, persistent à cultiver l'espoir que l'Union européenne soit réformable. C'est ignorer que ce projet, dès sa naissance, était parfaitement bétonné pour justement ne pas être réformable ; ou pour que des réformes, si elles devaient s'y produire, ne soient que cosmétiques sans toucher en rien la nature profonde du projet européen destiné à accompagner docilement le cheminement et l'évolution du capitalisme international. Si ces mouvements de gauche veulent réellement construire ce qu'ils appellent benoîtement « *une autre Europe* », ils doivent commencer par déconstruire entièrement l'actuelle. C'est ce renoncement coupable de cibles contre lesquelles lutter, cet abandon des combats incontournables comme celui contre la construction européenne qui fait que, de manière démagogique, des mouvements de la droite nationaliste et même de l'extrême-droite s'approprient des mots d'ordre que cette gauche "radicale" a abandonnés. Les formations néo-fascistes européennes peuvent ainsi adopter des positions contestataires et promettre la sortie de l'Europe et de l'euro, posi-

tions qui leur donnent une popularité dont ils récoltent les bénéfices aujourd'hui et que le moment venu, s'ils accèdent au pouvoir, ils sauront trahir. A ce propos, une certaine gauche, qui en plus s'estime marxiste, a une lourde responsabilité politique.

**Le DR.-** L'immigration fut un des sujets dominants de la campagne du Brexit. Elle a été associée d'un côté aux politiques de déflation intérieure voulues par

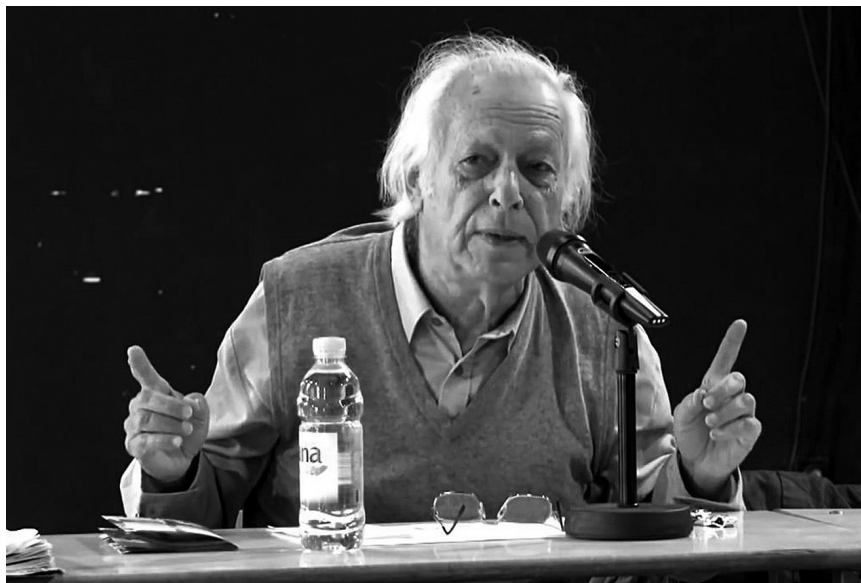
poseraient "aux identités nationales" et à la sécurité... Imposture parce que ces mêmes médias, après avoir soutenu les politiques néolibérales à l'origine de la misère de ces pays, soutiennent maintenant les aventures militaires qui bouclent la boucle de cette sinistre logique et poussent ces gens à fuir comme nous avons pu le constater avant-hier en Irak, hier en Libye et maintenant en Syrie. L'hypocrisie continue lorsqu'on constate que c'est le patronat européen qui sera

le grand bénéficiaire de l'arrivée de ces immigrés qui deviendra source inépuisable de main d'œuvre bon marché et facteur déterminant pour la baisse des salaires des travailleurs européens. Dans ce contexte, le cas allemand a ceci de particulier qu'à cet opportunisme social du patronat s'ajoute le fait que l'immigration peut soulager la grave crise démographique que connaît ce pays

où les décès sont bien plus nombreux que les naissances. Sa population est aujourd'hui d'environ 80 millions de personnes, on estime que d'ici à la moitié du siècle, elle ne serait plus que de 60 millions ; une population égale à celle de la France.

**Le DR.-** Alep, la Syrie, le Donbass, l'Ukraine, les bouleversements politiques en Turquie. Quelle dynamique, quel message trouvez-vous derrière ces événements ?

**S. A.-** Au lendemain de la disparition de l'URSS, l'Occident, et en particulier l'OTAN, espérait que la Russie soumise d'Eltsine allait continuer sous Poutine. Or ce dernier a opté pour une politique fondée sur un retour affirmé à la souveraineté ; comportement jugé tout simplement inadmissible par l'administration américaine fortement influencée par les néoconservateurs. C'est ainsi que les Etats-Unis ont décidé de continuer de la manière la plus agressive possible leur politique d'encerclement, notamment militaire, de la Russie, le projet ukrainien, que nous pouvons qualifier



le patronat via la concurrence salariale et de l'autre à la recrudescence du terrorisme. Quelle est votre lecture ?

**S. A.-** Pour analyser le phénomène des migrations, nous devons aller aux racines. A l'origine, se trouve la nature même du système prédateur qui caractérise la mondialisation néolibérale qui a détruit, et continue à détruire, les capacités de développement et de croissance industrielle et agricole des pays du tiers-monde et qui conduit, tout naturellement, à un désastre social. Les populations victimes de ces politiques cherchent naturellement à essayer de survivre. Si, à cela, s'ajoutent les politiques de tension militaire et des guerres que, de manière irresponsable promeuvent les puissances occidentales sous commandement de l'OTAN et qui aggravent encore les conditions de vie de ces populations, les flux migratoires désespérés n'en sont que les conséquences logiques. Nous sommes donc ici face à une grande imposture lorsque les grands médias nous parlent des "dangers de l'immigration sauvage", des menaces que les nouveaux arrivants

de colonisation, en étant une des pièces maitresses. Et ce, à tout prix, y compris avec la très importante participation des forces néo-nazies de ce pays largement installées, avec la bénédiction honteuse de l'administration américaine et de l'Union européenne, dans le gouvernement de Kiev. Cette dangereuse orientation agressive semble encore se renforcer dernièrement suite au dernier sommet de l'OTAN à Varsovie et au caractère résolument militariste que le Président Obama, par ailleurs prix Nobel de la paix, a décidé d'imprimer à sa politique envers Moscou. Aux dernières nouvelles, comme ils le firent avec les Kosovars pour démanteler la Yougoslavie ou avec les différends sunnites-chiites pour exacerber les guerres au Moyen-Orient, ils sont occupés maintenant à susciter des confrontations en Crimée en attisant des troubles avec les populations tatares. Troubles dont Porochenko, le quisling ukrainien, cherche à profiter pour contester l'intégration de la Crimée à la Russie, fait que les médias dominants qualifient d'annexion alors que, sur le plan historique, il s'agit d'une récupération.

**Le DR.- Est-ce que l'émergence des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) est un facteur susceptible d'exacerber les tensions ou, au contraire, pourrait être un élément de stabilisation des relations internationales ?**

**S. A.-** À propos des BRICS, il convient de faire des distinctions. Le cas de la Chine est celui d'un projet fondé sur une politique de strictes souveraineté et autonomie. C'est ainsi qu'elle participe volontiers à la mondialisation sur le plan commercial tout en restant totalement souveraine et autonome lorsqu'il s'agit de la mondialisation financière ; c'est d'ailleurs cette dernière autonomie qui lui permet de préserver sa souveraineté. Elle organise sa politique économique en s'appuyant, pour revenir au langage maoïste, sur une politique qui marche sur deux jambes ; la première,

développer son marché intérieur pour ne pas trop dépendre de ses exportations, et la deuxième, stimuler le développement de l'agriculture familiale comme pilier de sa politique rurale et d'aménagement du territoire. L'Inde essaie également, mais de manière bien

***Personnellement, je trouve cette dernière [Hillary Clinton] bien plus dangereuse que le grotesque candidat républicain.***

plus modeste, de maintenir une certaine souveraineté dans sa politique économique tout en acceptant de participer à la mondialisation financière tandis que le Brésil, empêtré dans sa crise économique et politique n'a pas su, pendant la période Lula-Dilma, rompre avec la dépendance structurelle qui est la sienne depuis toujours avec le capital financier international sur le plan de l'économie, ni avec l'hégémonie que les grands propriétaires terriens continuent à exercer dans ce volet si important dans la vie économique et social du pays : l'agriculture. Le cas de l'Afrique du Sud est encore plus consternant : si elle a pu faire quelques progrès sur le plan culturel et politique, son économie et les rapports sociaux y afférents n'ont connu aucun changement par rapport à ce qui prédominait au temps de l'apartheid.

**Le DR.- Nous entrons de plein dans la campagne électorale américaine; quel est votre avis sur le choix Trump-Clinton ?**

**S. A.-** Comme beaucoup de monde, en particulier des jeunes Américains, j'aurais, bien entendu, souhaité le triomphe de Bernie Sanders. Sa candidature eut été un véritable tremblement de terre bien au-delà de la seule politique américaine. Maintenant nous nous trouvons avec deux candidats indignes : Donald Trump et Hillary Clinton. Mais, person-

nellement, je trouve cette dernière bien plus indigne que le grotesque et grossier candidat républicain. Le profil de Clinton est, certes, bien plus raffiné mais bien plus pervers aussi. Tous les deux sont bien sûr à 100 % pro-capitalistes mais tandis que Trump représente les intérêts du capitalisme industriel, notamment du bâtiment, et commercial, Clinton est, depuis toujours, au service des industries de l'armement. D'où sa vocation de guerrière, son soutien aux guerres en Irak, Libye, Syrie que Trump critique ; d'où aussi une russo-phobie que Trump ne partage pas. Elle est aussi bien plus proche d'Israël et des intérêts sionistes que le républicain ; ce n'est donc pas par hasard que l'OTAN et Wall Street la soutiennent à fond. Dans un monde où jamais les risques de conflagration n'ont été si grands, je trouve que la victoire de Clinton serait particulièrement dangereuse.

**Le DR.- Et la gauche radicale dans tout ça ? Quelle actualité à propos de votre appel pour la formation d'une cinquième internationale ?**

**S. A.-** Il est plus actuel que jamais. Il s'agit de chercher à unifier, ou ne fut-ce qu'à organiser, la concertation de tous les mouvements sociaux, syndicaux et politiques, partout dans le monde, disposés à contester avec détermination la mondialisation capitaliste de manière à, dans un premier moment, l'empêcher de mettre en œuvre ses projets les plus néfastes. C'est le cas actuellement par exemple des traités commerciaux avec des intentions néocoloniales (TTIP, TISA...), des agressions militaires en Syrie, Libye et Ukraine, de la solidarité avec la Palestine victime de l'occupation néocoloniale d'Israël, etc. Certes, dans les circonstances actuelles, la concrétisation de cette unité n'est pas si simple, mais il faut garder en tête cette perspective si nous voulons contribuer réellement au progrès social, en particulier, des peuples et classes défavorisées. ■

*Propos recueillis par Vladimir Caller*

**Faire connaissance avec le Parti Communiste ? Envie d'adhérer ?  
Contactez-nous via notre site internet [www.particommuniste.be](http://www.particommuniste.be)**

# Rien n'arrête le train de privatisations !

## Gares SNCB : Fermetures en série de guichets et des salles d'attente

Freddy Visconti

**Dernière nouvelle : Maintenant le guichet de la gare de Ninove sera fermé les après-midis. La SNCB répond aux navetteurs inquiets que c'est la seule solution car « il n'y a plus de contrôle social ». C'est à dire qu'il n'y a plus de personnel ! Il y a un an, la SNCB avait annoncé que 33 guichets de gare allaient fermer leurs portes en Belgique, dont 14 en Wallonie. Les guichets de Mariembourg et Rivage seront fermés à la fin de cette année. « Aucune autre fermeture de guichets (autre que le solde des 33) n'interviendra d'ici 2020 », précise Nathalie Pierard, porte-parole de la SNCB. Comme la gestion de la SNCB est du type privé, on ne peut donc faire aucune confiance à ces déclarations.**

Résultat de cette politique de réduction des coûts : Certains tronçons se retrouvent sans aucun guichet sur leur trajet. Avec la fermeture prochaine du guichet de Mariembourg, c'est le cas de la ligne 132 reliant Couvin à Charleroi-Sud. Le guichet le plus proche pour les navetteurs qui montent à Couvin se trouvera à... Charleroi-Sud. 793 automates ont été placés dans les gares et points d'arrêt. « Parfois, il n'y a qu'un seul automate dans la gare. Et il peut arriver qu'un usager pressé, qui ne veut pas loucher son train, traverse la voie pour prendre son billet. Un geste qui, vous l'imaginez, peut avoir des conséquences dramatiques », déclare Gianni Tabbone, président de l'asbl Navetteurs. Si un appareil est cassé ou tombe en panne, le contrôleur peut vous

infliger une amende si vous ne possédez pas de billet. En effet, l'application ou non du tarif à bord (TAB) de 7 euros dépend de la nature de la panne. Pas de preuve = TAB ! Un abonnement est renouvelable dans les machines mais les cartes campus pour étudiants peuvent être retirées en guichet uniquement pour la première fois. Cela veut dire qu'un étudiant originaire de Gouvy devra rouler 58 kilomètres pour se rendre à Spa, point le plus proche pour valider son abonnement ! Exemple frappant : 10 % des distributeurs de billets ont été vandalisés en 2016. Avec le mécontentement grandissant cela ne risque pas de s'arranger.

Fermer un guichet, c'est supprimer l'information et la sécurité pour les usagers ! Ainsi que le confort car il n'y aura plus accès à la salle des pas perdus pour se réchauffer, ni aux toilettes. Mais qu'importe, la privatisation rampante exige déjà son taux de rentabilité, gage des futurs bénéficiaires... Le service au public deviendra le service aux actionnaires. Dans le cadre de cette disparition progressive du service public, un autre scandale vient d'apparaître. La CGSP-Cheminots nous a transmis cette information : un immeuble de logements sociaux situé rue de France à Saint-Gilles, à deux pas de la gare de Bruxelles-Midi, et qui accueille notamment des anciens cheminots, est menacé de fermeture. Ses occupants ont reçu un courrier de la part du propriétaire Infrabel leur signalant que leur bail ne serait pas renouvelé le 31 décembre prochain, a-t-on appris de sources syndicales.

### L'OCAM serait-il devenu gestionnaire de biens ?

INFRABEL, propriétaire du bâtiment confirme l'envoi de ces courriers aux locataires, d'anciens cheminots et des personnes en situation précaire aidées par une ASBL flamande, tout en justifiant cette décision. « Après un screening des lieux à la suite des attentats du 22 mars, nous avons constaté que ce bâtiment était trop proche de la zone internationale de la gare du Midi ». Faut-il croire que des che-



minots à la retraite représentent une menace pour la gare TGV ? Infrabel a-t-il tous les pouvoirs, y compris celui de plonger une poignée de ses anciens collaborateurs dans le désarroi ? « Nous avons le regret de vous annoncer que le contrat d'occupation ne pourra pas être renouvelé le 31 décembre prochain », indique ce courrier adressé aux habitants de l'immeuble. Aux yeux de la direction, il ne s'agit pas d'expulsions. « Les clauses des baux ont été respectées ». Ben tiens, c'est le moins qu'il y a à dire. Tout va bien alors, la Loi a été respectée. Par contre le caractère social du service public lui, n'est pas du tout respecté !

« Ces personnes sont d'anciens cheminots en situation précaire », explique Philippe Dubois, secrétaire permanent de la CGSP-Cheminots Bruxelles. « Ils se sont vus octroyer ce logement précaire à tarif préférentiel par le service social de HR-Rail, l'employeur juridique du personnel de la SNCB. Le syndicat compte interpeller la Région Bruxelloise et la commune de Saint-Gilles, afin d'aider à trouver une solution dans cette problématique ». Sans quoi, ces expulsions pourraient provoquer de nombreux drames sociaux. « Mais pour la direction c'est l'application de l'axiome ultra libéral : "pas de quartier, pas de pitié" ». Quand à attendre un geste du Ministre libéral de Tutelle, bonne chance les gars ! Les travailleurs de la SNCB et les navetteurs ne peuvent que compter sur eux mêmes et sur les syndicats dans le but de s'organiser pour sauver leur service public de la destruction néo libérale. ■

# Coupe d'Europe du dé-tricotage social : la France mène, la Belgique en embuscade

*Martin Willems, secrétaire permanent CNE*

*L'écho des luttes en France contre le projet de loi « travail » (projet de loi relatif au « travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels », aussi appelée loi « El Khomri », du nom de la ministre du Travail), a débordé des frontières de ce pays.*

*La mobilisation est impressionnante. Le journal Le Monde le résume en quelques chiffres :*

- 154 jours de débats et de mobilisation
- 1 358 000 signatures à la pétition « Loi travail, non merci »
- 12 journées nationales d'action
- 4 000 stations-service à sec en mai
- 896 gardes à vue
- 5 versions du texte
- 7 000 amendements déposés
- 3 recours au 49.3

**Des lois techniques, un objectif très simple : mettre les travailleurs à genoux**

Alors que cette loi est un « pot-pourri » indigeste de mesures variées, elle a donné lieu à des débats sur des enjeux fondamentaux, qui dépassent d'ailleurs le contenu strict du projet :

**1. Le rôle de la concertation sociale et des organisations syndicales :** certains articles de la loi visent à permettre aux employeurs de contourner les syndicats (notamment le référendum d'entreprise). Plus grave encore, le projet remet en question la « hiérarchie des normes ». Or, il s'agit là d'un principe fondamental, que nous avons à l'identique en Belgique, qui permet de structurer la

négociation sociale qui fonctionne à trois niveaux : celui du pays, celui du secteur d'activité (en France, on parle de branche) et celui de l'entreprise. Selon la hiérarchie des normes, on ne peut jamais, à un niveau, négocier des conditions de travail plus défavorables qu'à un niveau plus large : un accord de secteur (ou de « branche ») ne peut pas être plus défavorable pour les travailleurs que la loi générale ; un accord d'entreprise ne peut jamais être plus défavorable que les normes du secteur et de la loi. Ce principe permet de garantir qu'on ne peut jamais faire de dumping social entre les entreprises d'un même secteur, ni entre les secteurs.

Casser ce principe, ce serait permettre de convenir au niveau de l'entreprise de conditions de travail moins bonnes que ce que prévoit la loi. La loi n'est donc plus un minimum absolu et un garde-fou ; elle devient « supplétive » (elle s'applique sauf si on a convenu d'autre chose). Cela est grave parce qu'au niveau de l'entreprise, les travailleurs sont souvent à la merci d'un chantage patronal à l'emploi, du type : « Si vous n'acceptez pas ces conditions, je vire 25% des travailleurs, ou je délocalise, ou je fais faillite. » C'est donc permettre un mécanisme de dumping social entre les entreprises (car si l'une va en-dessous de la loi, les autres voudront suivre pour rester « concurrentielles »), alors que la hiérarchie des normes veut justement que toutes les entreprises du pays ou d'un même secteur soient soumises à un même socle de règles pour éviter la concurrence déloyale. Comme on le voit avec le dumping social entre les pays européens, un tel dumping entre entreprises ne pourra qu'accélérer encore le détricotage complet du droit du travail.

Ce point est assez technique, et c'est une grande victoire du mouvement de lutte en France d'avoir pu conscientiser le grand public sur cet enjeu.

**2. La place du travail dans la vie :** la loi remet tout cela en question en cherchant non seulement à allonger le temps de travail (favoriser les dépassements en heures supplémentaires et permettre qu'elles ne

soient pas nécessairement récupérées), mais aussi à rendre les horaires plus flexibles. Les horaires du travailleur sont de plus en plus changeants. Pour le patron, il s'agit de ne faire travailler qu'aux périodes de pics (et éviter ainsi de payer des travailleurs dans les périodes plus creuses) ; pour le travailleur, cela implique qu'il faut être de plus en plus disponible pour son employeur et qu'on ne peut donc plus rien prendre comme engagement dans la vie privée.

**3. La nature de la démocratie :** en adoptant cette loi sans l'aval du Parlement (recours à l'article 49.3 de la Constitution), et donc non seulement contre l'opinion publique mais aussi contre la majorité des représentants élus, c'est la démocratie qui est foulée aux pieds. Comment ensuite donner des leçons de morale aux partis d'extrême-droite ?

## Qui sème l'injustice récolte la révolte

Si certains poursuivent la lutte, elle a fortement décliné en intensité avec la période estivale et l'adoption forcée de la loi le 21 juillet ; mais pendant quelques mois et semaines, le climat social était insurrectionnel. Si les syndicats étaient divisés, on a rarement vu une telle unanimité sociale : 70% des français supportent le mouvement d'opposition à la loi ; la contestation réunit de nombreux groupements (notamment les groupements de jeunes, de femmes, etc.). Chose rare, même une grande partie de la presse soutient la contestation.

L'ampleur et la radicalité du mouvement peuvent étonner, dès lors qu'il s'agit d'une Nième réforme après beaucoup d'autres dans la même direction (ainsi de la loi dite de « sécurisation de l'emploi » de janvier 2013). Au-delà des enjeux précis de la loi, le mouvement est l'expression d'un ras-le-bol général de la population qui se sent roulée par des « élites » qui, à coup de réformes hermétiques, font le contraire de ce qu'ils prétendent : au lieu de défendre le bien commun, ils servent les intérêts de la classe des nantis.

Ce ras-le-bol populaire peut se comparer à d'autres : vote pour le Brexit en Grande-Bretagne, engouement pour Donald Trump ou pour Bernie Sanders aux USA. Ce dégoût des élites corrompues par le grand capital s'exprime enfin avec force après des années de tromperie. L'extrême-droite et d'autres récupérateurs de mécontentement sont aux aguets pour ramasser la mise.

C'est aussi un excellent point dans les luttes françaises, que d'avoir démontré l'ambiguïté et la duplicité du Front National. L'extrême-droite fait le grand écart entre la dénonciation du projet de loi (qu'ils présentent avec justesse comme une régression sociale commandée par les doctrinaires de l'Union Européenne) et un rappel à l'ordre social (appel à l'apaisement social, dénonciation des « hordes de casseurs d'extrême-gauche », soutien aux « petits patrons »), pour en appeler à ses « recettes » éculées : la préférence nationale et le corporatisme. Cela suffira-t-il à enrayer le social-fascisme ? Au moins, le FN n'aura pas pu récupérer les luttes de ces derniers mois.

### Copier-coller en Belgique ?

Qu'en est-il en Belgique, puisque le projet de loi « Peeters » a de nombreuses similitudes avec le projet français de loi Travail ? L'inspiration des deux projets vient clairement des recommandations néo-libérales dictées par les institutions de l'UE ; des « réformes » du même type ont été menées récemment au Royaume-Uni, en Italie, en Espagne, en Allemagne.

La logique est toujours la même : prétendre résoudre le problème du chômage par une « politique de l'offre », soit diminuer le « coût » du travail pour l'employeur. Ce qui est bien sûr absurde (pourquoi un employeur engagerait-il plus de travailleurs simplement parce que leur « coût » diminue ?) et est contredit par l'échec de cette politique sur les 30 dernières années.

Dans la loi Peeters, comme dans la loi El Khomri, il s'agit par diverses mesures, de :

- Allonger le temps de travail, notamment en supprimant la récupération et en limitant les sursalaires pour les heures supplémentaires. L'année de travail pourrait augmenter de 5 à 20% en Belgique (et le chômage augmenter d'autant).

- Flexibiliser le temps de travail, permettre aux employeurs de modifier les horaires

selon leurs besoins, déplacer ou limiter les congés et les périodes de repos, moduler le temps d'une semaine à l'autre, d'un mois à l'autre, voire d'une année à l'autre (3 ans dans le projet français), etc. Cela afin que le temps de travail cor-



ponde aux périodes les plus chargées, ce qui consiste à intensifier le travail pour diminuer encore le nombre de travailleurs.

- Limiter le rôle de la concertation sociale et des syndicats là où ceux-ci peuvent s'opposer au caprice patronal.
- Organiser le dumping social et la concurrence entre entreprises pour tuer à l'usure les protections sociales.

Il y a bien sûr des différences, liées à l'état du droit du travail dans chaque pays. Ainsi, une grande partie de la loi El Khomri vise à faciliter les licenciements économiques. Il n'y a rien de cela dans la loi Peeters, pourquoi ? La réponse est simple : en France, un patron ne peut pas licencier pour raison économique, sauf s'il peut prouver de réelles difficultés ; les dérogations sont limitées par la loi ; le projet de loi veut élargir les possibilités de licencier, jugées trop restreintes par les patrons. En Belgique, par contre, pas besoin d'élargir les exceptions puisqu'il n'y a jamais eu d'interdiction de licencier, que ce soit pour raison économique ou personnelle. Dans l'État de mentalité bourgeoise qu'est la Belgique depuis sa fondation, le droit de licencier a toujours été absolu (à de très petites exceptions près, comme les femmes enceintes et les délégués du personnel). Si un patron doit maintenant depuis peu motiver sa décision de licencier (uniquement si le travailleur en fait la demande et avec une sanction minimale si l'employeur refuse de donner une explication), cette motivation est, sauf discrimination ou mauvaise foi manifeste, non contestable.

Contre la loi Peeters, le mouvement d'opposition n'a pas encore atteint le niveau de mobilisation qu'on a vu en France, même s'il est porté par toutes les organisations syndicales et même s'il a déjà donné lieu à deux journées d'action

majeures le 24 mai et le 24 juin, deux autres étant prévues les 29 septembre et 7 octobre.

Si, en Belgique, les mouvements de jeunes n'ont pas embrayé au quart de tour comme en France, ils sont actifs sur d'autres fronts. Le mouvement d'opposition aux nouveaux traités de libre-échange (CETA, TTIP) a mobilisé une très large plate-forme, dans laquelle les associations de jeunes et autres groupements sont fortement représentés. La semaine du 11 au 15 juillet a connu une mobilisation impressionnante à Bruxelles pour contrecarrer un nouveau round de négociation du TTIP. Chaque jour de la semaine se sont accumulées diverses actions non-violentes pour appeler à la fin des négociations du TTIP et la non-ratification du CETA : concert de casseroles, masse critique à vélo, piratage d'écrans publicitaires, lobby tour, affichages et tagging dans les rues et le métro, etc.

### Un autre monde, ici et maintenant !

Loi Travail en France, TTIP en Belgique, là comme ici s'exprime largement et fermement le ras-le-bol des travailleurs, présents et à venir. Quel que soit le thème particulier sur lequel cela se cristallise ici ou là en fonction des circonstances et du calendrier, on entend un rejet identique d'un monde taillé exclusivement en fonction des intérêts privés des plus riches. L'appel à une autre société est de plus en plus palpable, et ce partout ; il est porté singulièrement par les jeunes générations. Pour tous les militants, c'est le regain de l'espoir. ■

# Voyage en eau trouble

Cyrille Sironval\*

*L'eau est généralement présentée comme un bien commun essentiel puisqu'elle est indispensable à la vie. Tout comme l'air que nous respirons, elle nous semble, de fait, un élément faisant partie de notre vie. Pourtant, depuis les années 70, l'eau s'est révélée comme une potentielle source de conflits au niveau mondial, et elle l'est déjà. Actuellement, une personne sur 8 n'a pas accès à l'eau potable, une personne sur 3 vit sans installation sanitaire et bien sûr, il existe une grande disparité entre les différents continents du monde. Ce n'est que la triste réalité lorsqu'elle est régie par la loi du marché. En ce sens, le récit si humain et proche que nous présente le professeur Sironval ne fait que nous le rappeler.*

Autrefois dans nos Ardennes, on établissait une ferme au voisinage d'un étang alimenté par une source d'eau. Les quelques bêtes du fermier allaient boire à l'étang à volonté, paissaient librement aux alentours sous la surveillance d'un pâtre. Des étables rudimentaires servaient d'abris nocturnes. Avec les années, les choses ont changé. On a voulu se débarrasser de la boue dans laquelle le cheptel se vautrait sans vergogne, on a pavé l'étable ; on a installé une conduite amenant l'eau de l'étang ; on a, pour déverser l'eau dans les auges, disposé une pompe à main. Quand j'étais enfant, vers 1930, il y avait une loge où trônait le cheval, bête dangereuse, capable de tirer la charrette avec la famille, la mère exceptée ; et on allait traire, l'été, en plein pré, ce qui faisait fuir les sangliers. Mais l'eau était gratuite, comme le soleil.

La guerre puis l'occupation n'ont pas apporté de changement à la gratuité de l'eau, mais avec la reconstruction du pays, dans les années 1945 à 1950, nos communes ardennaises ont commencé une politique de distribution d'eau. Elle a d'abord consisté en l'installation de pompes publiques dans les villages, pour se transformer progressivement en distribution communale aux habitations. Cela a entraîné l'engagement d'ouvriers chargés de l'installation et de l'entretien d'un réseau de distribution. Les coûts de la distribution se sont alors, aux environs de 1970, répartis entre ménages au prorata de leur consommation mesurée par un compteur. Mais l'eau, elle-même, restait gratuite.



## Lorsque avoir soif coûte cher

Elle ne deviendra payante qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Ce jour-là, un nouveau venu, la Région Wallonne, dépouille la commune de ses prérogatives en nous informant que : « *Un décret de la région wallonne impose à la commune une série de règles, parmi lesquelles des tarifs au m<sup>3</sup> de l'eau consommée et une redevance.* » C'est presque un coup d'État. Le soin avec lequel le décret régional camoufle son coup d'État relève de l'orfèvrerie.

1. D'abord, dorénavant on dira la « vérité » sur le coût de l'assainissement des eaux usées qui permet leur réemploi – et donc leur revente – en tant qu'eau potable ; et les habitants payeront un « **coût-vérité sur l'assainissement (C.V.A)** » des eaux essentiellement polluées par les industriels. Une société ad hoc sera fondée, la « société publique de gestion de l'assainissement de l'eau (S.P.G.E) » qui fixera le tarif à payer par m<sup>3</sup> d'eau assainie consommée.

2. Ensuite, la commune, ou un distributeur qui s'y substituera, dira la « vérité » sur les coûts de distribution – entretiens des conduites, placement des compteurs, etc. – et les habitants payeront un « **coût-vérité de distribution (C.V.D)** » ; le distributeur fixera le tarif d'eau distribuée et consommée.

3. Comme les « coûts-vérités » risquent de ne pas être payés par les moins fortunés, un « **Fonds social de l'eau (F.S.E)** », payé par les habitants, sera institué ; il sera géré et réparti par le C.P.A.S. Chaque citoyen Trois-pontois reçoit depuis une facture. Certains disposent à domicile d'une station d'épuration agréée. Ceux-là ne paient pas le « coût-vérité de l'assainissement ». Beaucoup croient que ce que la facture appelle « redevance » couvre la location de leur compteur, c'est une erreur : le coût du compteur est inclus dans le « coût-vérité de la distribution ».

En réalité, l'administration communale paie à ma place, prépaie, les « coûts-vérités » dus à la société gestionnaire de l'assainissement (S.P.G.A) et à la société gestionnaire de la distribution (celle dont la facture donne le n° d'entreprise) et je lui en suis redevable ; ma facture me dit à combien se monte ma dette envers elle, d'où son intitulé : « Redevance Eau ». D'où son arrogance, lorsqu'elle me prévient « *qu'à défaut de paiement dans les délais, toute fourniture d'eau pourra être supprimée et ne sera rétablie que contre paiement des sommes dues* ». Un comble ! Tous les êtres vivants sur terre ont besoin d'eau. Sans eau, une plante meurt. Priver un homme d'eau, c'est le tuer. Je ne me suis trouvé privé d'eau que lorsque les nazis m'ont torturé ; l'officier allemand qui a fait cesser la torture m'a d'abord tendu un verre d'eau.

Et voilà qu'en vertu d'un décret de la Région wallonne, on coupe l'eau au malheureux qui ne peut payer ! Il est temps que ça s'arrête. Je vois déjà venir la redevance que j'aurai à payer demain pour l'air que je respire... La loi doit interdire qu'un citoyen quelconque n'ait pas accès à la quantité d'eau potable nécessaire pour couvrir ses besoins. C'est un droit humain inaliénable.

*Je dédie ces quelques lignes à la mémoire de Jean-Louis Collin, Fontainier à Trois-Ponts, une des victimes du décret de la Région wallonne. ■*

\* Ancien résistant, Membre de l'Académie Royale des Sciences

# Le chômeur suspect, histoire d'une stigmatisation

Freddy Guidé

*Le Centre de recherche et d'information sociopolitiques (CRISP) vient de publier sous la plume de Florence Loriaux historienne du Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire (CARHOP) un ouvrage intéressant à plus d'un titre: "Le chômeur suspect. Histoire d'une stigmatisation". Dans une société qui conçoit le travail comme un devoir moral engageant la responsabilité individuelle de chacun, l'absence ou le manque de travail rend suspect. Souvent associé à l'oisiveté, "mère de tous les vices", le chômage est à la fois un risque social, contre lequel ont été mises en place des protections collectives, et une réalité vécue de manière personnelle.*

Parfois vu comme une victime, le chômeur est aussi souvent soupçonné d'être responsable de sa situation – on parle d'ailleurs de chômeurs involontaires, sous entendu qu'il existe des chômeurs volontaires – par manque de formation, par absence de motivation, voire par goût de la paresse. En période de plein-emploi, les sans-emploi sont accusés de vouloir vivre au crochet de la société. En temps de crise, les chômeurs sont perçus comme une menace pour l'ordre social et la démocratie, ainsi que pour les finances publiques et les dispositifs de protection sociale. Hubert Dewez a été l'un des fondateurs du CARHOP et du Crisp. Syndicaliste et grand historien du mouvement ouvrier belge, il a publié de nombreux et importants

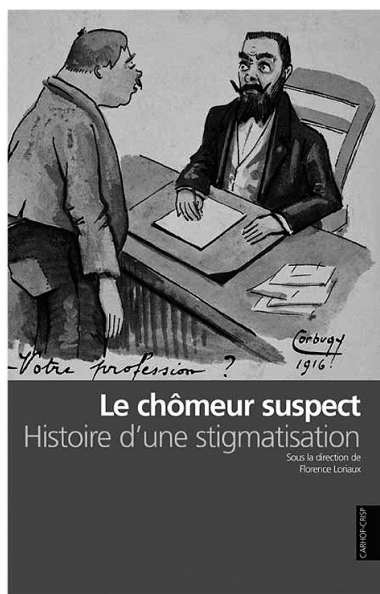
ouvrages sous le pseudonyme Jean Neuville. Le second volume de son histoire de la condition ouvrière au 19<sup>e</sup> siècle est intitulé *L'ouvrier suspect*. Près de quarante ans après cet ouvrage majeur, *Le chômeur suspect* se veut à la fois un hommage à J. Neuville et un complément à son œuvre. En examinant les discours, les représentations, les préjugés et les stéréotypes développés à l'encontre des chômeurs, particulièrement depuis le 19<sup>e</sup> siècle, ce livre met en avant les différents types de stigmatisation dont les chômeurs sont l'objet depuis plus de deux siècles. Il souligne aussi que cette focalisation sur des boucs émissaires dissimule des enjeux politiques, économiques et sociaux de première importance. Le chômage est inhérent au capitalisme qui a réussi à ériger le travail en vertu alors que ce mot fut longtemps associé au châtement, à la torture, à la souffrance. D'ailleurs la noblesse en était dispensé...

Or, dès la naissance du capitalisme le travail apparaît comme un dogme. Le chômeur est mal perçut et le travailleur catégorisé parmi les classes dangereuses. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, les communes se substituent aux œuvres caritatives et fondent des caisses d'assurance chômage mais... destinées aux chômeurs involontaires. Les patrons qui à ce jour n'ont pas versé un centime aux caisses d'assurance chômage y vont régulièrement de leurs commentaires comme par exemple dans les années 20 où ils préconisent tout simplement d'attribuer un montant de chômage minimum afin de ne pas démotiver le chômeur à chercher un emploi... Au cours des deux siècles, les femmes aussi feront les frais d'une politique de chasse

aux chômeurs. Ainsi, en 1934, le gouvernement de Broqueville (catholique-libéral) interdit d'embaucher des femmes dans la fonction publique et toute une série de mesures contraignantes et humiliantes qui annoncent une offensive générale contre le travail féminin. Suit une campagne d'information sur l'absurdité du travail des femmes. En effet, l'industrie licencie des travailleurs à tour de bras tout en gardant les ouvrières moins coûteuses.

Pour le MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien), toute restriction du travail féminin va dans la bonne direction. De là à porter atteinte à sa liberté de travailler ou non, le pas est franchi avec le dépôt en 1934 par le père Rutten, alors sénateur, d'une proposition de loi visant à l'interdiction du travail salarié des femmes mariées. Cette initiative rencontre la totale adhésion de la CSC et l'ensemble du Mouvement Ouvrier Chrétien : « *Nous sommes convaincus que ce sera un bienfait pour la classe ouvrière, l'industrie, la Nation et l'Église* ».

Le 8 décembre 1934 paraît au *Moniteur belge*, un arrêté de loi autorisant le Ministre du travail et de la Prévoyance sociale à contingenter dans chaque branche de l'industrie le pourcentage d'étrangers et de femmes, mariées ou non, en vue du remplacement des éventuels excédents par des chômeurs involontaires. La loi est donc passée malgré les actions de dissuasion de la FGTB et la protestation des associations féminines... C'est donc un ouvrage indispensable pour comprendre l'évolution de la valeur travail et son corollaire le chômage, un pan méconnu de notre histoire sociale. À lire sans retenue... ■



# Coup d'État en Turquie

## D'une dictature bicéphale à une dictature mono-céphale

Bahar Kimyongur

**Le 15 juillet dernier, la Turquie a été secouée par un coup d'État mené par les hommes de la confrérie Gülen, un putsch fomenté en Pennsylvanie, sans doute avec l'approbation de la CIA. Ce putsch était un secret de Polichinelle. Voilà plus de 40 ans que la « djemaat » de Gülen infiltrait l'appareil d'État. En 1986, 66 cadets ont été expulsés pour appartenance à la confrérie de Gülen. À peine 20 ans plus tard, la secte de Gülen allait faire la pluie et le beau temps dans les ténèbres de l'État profond.**

**Les journalistes, militaires et chefs de police qui ont dénoncé la dictature de la « djemaat » ont systématiquement été poursuivis par la justice et parfois emprisonnés. Pour Fethullah Gülen surnommé le « Vénérable Maître », Erdogan s'est servi de la confrérie pour arriver à la fonction suprême et devait donc payer pour sa trahison.**

Il y a eu d'abord le scandale de corruption et de blanchiment d'argent fuité par les agents de Gülen le 17 décembre 2013. Ces fuites étaient destinées à discréditer le clan Erdogan et à lui faire perdre les présidentielles. Erdogan, alors premier ministre, a limogé ou fait arrêter les cinq magistrats et les chefs de police impliqués dans ce plan. En janvier 2014, il y a eu le coup des camions d'Erdogan remplis d'armes à destination des djihadistes en Syrie. Les gendarmes

qui menèrent les perquisitions avaient agi sous les ordres de procureurs gülenistes. Erdogan a une fois encore riposté en purgeant la police et la magistrature. En mars 2014, les agents de Gülen ont diffusé les enregistrements de Hakan Fidan chef du renseignement pro-Erdogan proposant d'entrer en guerre contre la Syrie sur base d'une opération false flag consistant à « envoyer 4 hommes en Syrie » afin qu'ils tirent « 8 missiles sur la Turquie ».

En publiant ces conversations authentiques, les gülenistes ont dévoilé les plans criminels du clan Erdogan non pas à des fins démocratiques mais par pur esprit de revanche. Ayant échoué sur toute la ligne, il ne leur restait plus que la manière forte pour déboulonner Erdogan. Dans un élan de désespoir, le soir du 15 juillet, un groupe de militaires a tenté un coup d'État. Autant dire que cette tentative était un coup d'épée dans l'eau du Bosphore. Pour ses desperados coupés des masses, le combat était perdu d'avance. Les hommes d'Erdogan avaient pris les devants et sont parvenus à étouffer le putsch dans l'œuf. Des centaines de milliers de Turcs sont descendus dans la rue pour soutenir le gouvernement parfois au prix de leur vie.

Il y a eu au total 146 tués du côté des conjurés et 249 morts dans le camp pro-gouvernemental dont 179 civils. Les putschistes ont été arrêtés et torturés. Quant aux jeunes soldats manipulés par les officiers factieux, ils ont été humiliés en public. Une vague d'hystérie et de suspicion a balayé le pays durant quelques jours jusqu'à ce que le gouvernement appelle ses troupes à la démobilisation. Grâce à ce coup d'État, Erdogan a réussi à se refaire une virginité politique et à faire oublier toutes ses turpitudes. Les peuples de Turquie n'ont pas gagné grand-chose de cette guerre entre Erdogan et Gülen. La dictature bicéphale qui règne en Turquie a juste perdu une tête.



### Erdogan se réconcilie avec Moscou et par ricochet avec Assad

Comme les réactions occidentales de condamnation du putsch se sont fait attendre, Erdogan s'est senti abandonné et s'est aussitôt tourné vers son voisin russe avec lequel les relations avaient brutalement viré au vinaigre suite à la destruction d'un avion russe par l'armée turque à la frontière turco-syrienne. En réalité, Erdogan souhaitait se rapprocher de la Russie de longue date, avant tout pour des raisons commerciales, le tourisme et l'agriculture turcs ayant terriblement pâti de la guerre froide entre Ankara et Moscou. Le coup d'État du 15 juillet n'a finalement fait qu'accélérer le processus de réconciliation turco-russe. Durant sa visite, Erdogan a salué le rôle de la Russie en Syrie et envisage même de négocier avec le président syrien. Deux jours avant le putsch, le Premier ministre turc Binali Yildirim déclarait souhaiter une normalisation des relations avec la Syrie. Un mois plus tard, Yildirim confirmait le changement de cap de la politique étrangère turque en Syrie : « Ne soyez pas étonné face à un changement significatif de notre politique syrienne dans les 6 prochains mois ».

Si la volte-face diplomatique du régime Erdogan a propulsé la Turquie dans une nouvelle équation géostratégique, Erdogan n'est pas pour autant devenu un dirigeant non-aligné. Il cherche avant tout à

empêcher la création d'un Kurdistan à sa frontière méridionale tantôt avec l'appui direct de Washington, tantôt avec le consentement tacite de Moscou. La participation directe de l'armée turque à la bataille de Jarablous, une première en 5 ans de conflit syrien, visait non pas comme annoncé par Ankara l'EI qui avait déserté la ville mais les forces arabo-kurdes pilotées par la branche syrienne du PKK qui s'apprêtaient à la conquérir. Dans cette bataille dont la participation turque a reçu l'appui américain, allemand et français, Erdogan a fait appel à plusieurs

factions djihadistes mobilisées contre l'armée syrienne à Alep. Ce choix stratégique montre qu'Erdogan préfère laisser Alep au président syrien que Jarablous au PKK, un choix qui arrange autant Poutine qu'Assad.

La conquête de Jarablous par les forces arabo-kurdes auraient en effet permis aux autonomistes kurdes de créer une jonction entre les cantons d'Afrin et Kobane et de s'assurer une continuité territoriale tout le long de la frontière turco-syrienne.

Les multiples revers des mercenaires d'Ankara en Syrie, la transformation de l'EI en une armée menaçant les intérêts turcs sur son sol, l'intensification des attaques du PKK en Turquie et le coup d'État guléniste ont finalement conduit Erdogan à revoir ses ambitions syriennes à la baisse. Celui qui promettait de prier à la mosquée des Omeyyades dans une Syrie débarrassée d'Assad se contente aujourd'hui de dire : « plutôt Assad que le PKK ». ■

## Armes en Syrie : La paille et la poutre revisités

Georges Berghezan

Un article publié sur le site spécialisé *BalkanInsight*, répercuté par le *Guardian* britannique, a récemment incriminé huit pays d'Europe centrale et des Balkans\* pour leurs ventes d'armes vers le Proche-Orient, en particulier à la Turquie, la Jordanie, le Qatar et l'Arabie saoudite, tous quatre fortement soupçonnés d'alimenter la guerre civile en Syrie en transférant de l'armement aux factions rebelles et djihadistes, « modérées » ou non. Ces huit petits pays européens auraient livré, entre 2012 et 2015, pour plus de 1,2 milliard d'euros d'armement divers (Kalachnikovs, tanks, lance-grenades, missiles anti-aériens...) à ces quatre voisins de la Syrie. Les recherches sur place confirment que la plupart des armes en possession des opposants au régime de Bachar el-Assad proviennent effectivement de ces quatre pays. Et la prolifération de ces armes a certainement contribué à rendre le conflit syrien particulièrement meurtrier et difficile à résoudre.

Cependant, *BalkanInsight* omet de préciser que les livraisons de ces États d'Europe centrale – dont la plupart sont membres de l'OTAN et/ou de l'UE –

n'auraient pu avoir lieu sans l'assentiment des grandes puissances occidentales, dont certaines soutiennent très activement les factions rebelles de Syrie.



Les armes produites ou transférées par celles-ci sont d'ailleurs bien plus présentes sur les champs de bataille syrien et irakien que celles de Croatie ou de Tchéquie, les deux plus gros fournisseurs d'Europe centrale. Ainsi, depuis des décennies, le meilleur client des industries occidentales d'armement est l'Arabie saoudite, bien qu'elle soit fréquemment accusée de soutenir les djihadistes à travers le monde.

Par ailleurs, la plupart des armes qui équipaient, au début de leur insurrec-

tion, les militants de ce qui était encore l'*Etat islamique d'Irak et du Levant*, étaient des Kalachnikovs livrées par les Etats-Unis à la nouvelle armée irakienne. En effet, en 2004 et 2005, le Pentagone avait puisé plus de 200.000 Kalachnikovs dans les stocks de la Bosnie-Herzégovine et les avait transférées à l'Irak « post-Saddam ». Rapidement, une grande partie de ces armes avait disparu dans la nature et parfois été retrouvée entre les mains de combattants djihadistes.

Le commerce irresponsable des armes est loin d'être une spécialité des pays des Balkans et d'Europe centrale, comme le sous-entendent *BalkanInsight* et nombre de bien-pensants occidentaux. Avant d'accabler ces pays, mentionnons simplement que, selon le GRIP, la Région wallonne a, au cours de la même période, exporté des armes d'une valeur de plus de 1,5 milliard d'euros à destination de ces mêmes quatre pays, essentiellement l'Arabie saoudite, de loin son meilleur client depuis des décennies. Une entité belge, et sa si vertueuse FN, alimentent donc davantage le Proche-Orient en joujou guerriers que les huit Etats mis en accusation ! Mais qui s'en inquiète ? ■

\* Tchéquie, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie, Croatie, Bosnie Herzégovine, Serbie et Monténégro.

# Le Congo et les jeux dangereux de l'Occident

Gregory D'Hallewin

**56 ans après son accession au statut de nation souveraine, le Congo demeure l'objet de bien des convoitises. Il faut dire qu'il regorge de matières premières. En RDC, un débat se déroule sur l'organisation ou non d'élections cette année. Ce débat est complexe. Parmi les questions qu'il amène, il y a celle de la tenue d'un nouveau recensement de la population. Mais les chancelleries occidentales ont déjà tranché. Pour elles, les élections doivent avoir lieu en 2016 et Joseph Kabila doit partir. Quels intérêts se cachent derrière cette position ?**

## Le projet étasunien pour l'Afrique centrale

Actuellement, on entend les États-Unis proclamer que « l'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais d'institutions fortes ». Cette proclamation révèle sa tartufferie lorsque l'on voit l'attitude de Washington et de Londres à l'égard du dirigeant rwandais Paul Kagamé. Celui-ci a fait modifier la Constitution afin de pouvoir rester à la magistrature suprême de son pays jusqu'en... 2034. Les USA ont déclaré « déplorer » cette décision, mais ont ensuite envoyé le 26 janvier de cette année une délégation menée par la secrétaire d'État au Commerce Penny Pritzker. Un accord spécial a été signé avec Kigali<sup>1</sup>. Selon les termes de celui-ci, le Rwanda devient un des alliés stratégiques de Washington afin de renforcer le commerce USA - Afrique.

Si le Rwanda est peu important économiquement, il n'en demeure pas moins un atout majeur pour l'Occident. Primo, il entend faire de l'Afrique centrale un

vaste marché dominé par ses multinationales. Le Rwanda doit jouer le rôle de « bureau » de la région, avec une économie axée sur le tertiaire tandis que le Congo serait assigné au rôle de fournisseur de matières premières. Secundo, le Rwanda peut jouer un rôle de poignard menaçant ses voisins pour les empêcher de mener une politique trop indépendante vis-à-vis des USA. C'est à ce titre qu'on ne peut exclure la possibilité de nouvelles manœuvres de déstabilisation, comparables à celles de 1998 et des années ultérieures. Ces manœuvres se sont souvent faites via des groupes armés. Elles ont plongé la RDC, et en particulier la province du Kivu, dans une guerre qui a fait plusieurs millions de victimes...

« **Changement de régime** » au Congo ? Mais les États-Unis ont aussi une stratégie au Congo même. Elle consiste à miser sur les frustrations face aux limites du bilan du pouvoir actuel pour obtenir un « changement de régime ». Un aspect important de cette stratégie consiste à mettre en avant des personnalités portées par des mouvements de mécontentement.

Parmi ces personnages figure Floribert Anzuluni<sup>2</sup>. Fils d'Anzuluni Bembe, l'ex-président de l'Assemblée nationale sous Mobutu, il a fait des études en Belgique et au Canada. Il a été cadre d'Ecobank, la deuxième plus grande banque d'Afrique, présente dans 36 pays du continent. En 2010, l'ambassade étasunienne à Kinshasa l'a sélectionné comme l'un des trois Congolais à pouvoir partir à Washington dans le cadre de l'African Young Leaders Initiative. Il s'agit d'un programme du Département d'État visant à mettre en place à travers le continent africain un réseau d'hommes qui lui sont acquis.

Le 15 janvier 2015, Anzuluni parachève le lancement de son mouvement Filimbi à Kinshasa et en organise la première réunion. Les services de sécurité du régime réagissent en l'interrompant et en plaçant les personnes présentes en détention. Anzuluni fuit le pays. En décembre

2015, il prend part à une conférence organisée au Sénégal par un ensemble de fondations occidentales. Parmi celle-ci figure la Fondation Konrad Adenauer, think tank de la Démocratie Chrétienne allemande (CDU). Après cette conférence est créé le Front Citoyen 2016, dont Anzuluni est coordinateur chargé des contacts avec l'étranger, en particulier l'Europe. Dans ce cadre, il s'installe à Bruxelles. Dans une interview, il déclare que ce Front Citoyen va « *utiliser tous les moyens légaux de pression qui existent pour contraindre le pouvoir et le président Kabila à respecter ce principe de l'alternance démocratique dans le strict respect du délai constitutionnel* »<sup>3</sup>. En février-mars, il rend visite à Jean-Pierre Bemba, alors à La Haye devant la Cour Pénale Internationale. Il réaffirme bénéficiaire du soutien du sulfureux dirigeant du MLC lors de sa condamnation pour crime de guerre et crime contre l'humanité.

Même si comparaison n'est pas raison, la stratégie étasunienne au Congo fait penser à ce que l'on a déjà pu voir en Ukraine. Dans l'ancienne république soviétique, les conséquences ont été désastreuses. Qu'en sera-t-il ici ?

## Le jeu de la Belgique et des autres puissances occidentales

La Belgique joue elle aussi un jeu pour le moins problématique. CD&V et N-VA ont introduit des résolutions au Parlement sur la position de notre pays par rapport au processus politique au Congo<sup>4</sup>. Selon le « Monsieur Afrique » de la N-VA, Peter Luyckx, les députés fédéraux de Bruxelles « *doivent clairement indiquer aux autorités congolaises qu'on ne pourra pas négocier sur l'agenda des*

<sup>1</sup> T. BUSSELEN, <http://solidaire.org/articles/pourquoi-l-occident-ferme-les-yeux-sur-la-destabilisation-orchestree-par-le-rwanda>

<sup>2</sup> W. DE CEUKELAIRE, <http://m3m.be/news/le-congo-nest-pas-une-%C3%AEle>

<sup>3</sup> <http://www.jeuneafrique.com/videos/294052/rdc-floribert-anzuluni-nous-allons-contraindre-kabila-l-alternance/>

<sup>4</sup> T. BUSSELEN, <http://solidaire.org/articles/la-n-va-et-le-cdv-belles-meres-des-elections-congolaises>

élections, sur le départ du président et sur le déroulement honnête des élections ». Comment ? Les députées CD&V Els Van Hoof et Sarah Claerhout apportent un début de réponse : par des sanctions ciblées, comme les interdictions d'entrée dans le pays et les gels de compte.

Le 4 mai 2016, le Groupe de Contact International sur la RDC s'est réuni à Stockholm<sup>5</sup>. Y ont pris part des représentants étasuniens, britanniques, belges, suédois, sud-africains, néerlandais et de l'Union Européenne, soit les principaux donateurs du Congo. Parmi les thèmes abordés, il y a eu là aussi celui des sanctions ciblées contre des dignitaires congolais. Certains officiels étasuniens en sont de fervents partisans. L'envoyé spécial de Washington dans les Grands Lacs, Tom Perriello, défend la mise en place de sanctions dès cette année contre « *les individus qui menacent la paix et la sécurité de la RDC et court-circuitent sa démocratie* ». On ne peut s'empêcher de faire remarquer que certains des individus menaçant « la paix et la sécurité » du Congo se trouvent à Kigali : ils ne sont nullement inquiétés. En outre, il est légitime de se demander si imposer des sanctions pour que des élections aient lieu est vraiment le meilleur moyen de favoriser un processus démocratique pacifique...

À noter aussi que ces 8 et 9 juin, de nombreux leaders de l'opposition congolaise se sont réunis à l'Hôtel du Lac de Genval. Ce congrès était organisé par l'UDPS. Cette formation a toujours refusé de reconnaître le résultat des élections de 2011. Y participaient les principales plateformes de l'opposition et une série d'organisations de la société civile. Après de nombreuses discussions, un accord est sorti de la boîte. Cet accord réclame le lancement de la campagne électorale le 19 septembre prochain et le départ de Kabila le 19 décembre. Le 10 juin, le ministre belge des Affaires étrangères Didier Reynders recevait des représentants de cette opposition, leur adressant ses félicitations...

<sup>5</sup> Voir <http://congoresearchgroup.org/the-contact-gro/?lang=fr>

<sup>6</sup> R. CUSTERS, <http://www.gresea.be/spip.php?article1503>

<sup>7</sup> R. CUSTERS et R. GELIN, <http://www.gresea.be/spip.php?article1382>

### Convoitises et matières premières

Une chose supplémentaire est à souligner. La RDC regorge de matières premières : cuivre, cobalt, zinc, or, diamant, coltan, cassitérite... L'exploitation de ces



matières est en principe encadrée par un Code minier. Celui-ci a été promulgué en 2002, c'est-à-dire dans un contexte où l'État congolais était en position de faiblesse. L'objectif était d'attirer les investisseurs internationaux et la part belle a été faite à ceux-ci. Fait révélateur : John P. Williams, ancien consultant étasunien de la Banque mondiale, a pris part à sa rédaction<sup>6</sup>.

Mais lorsqu'il a été promulgué, les parties prenantes se sont entendues sur une durée de 10 ans avant une éventuelle réforme. Cela signifie que ce Code aurait pu être réformé à partir de 2012. En octobre de cette année, un avant-projet d'amendement fut avancé par le gouvernement : il imposerait dorénavant les profits miniers à 35 % (et non plus 10 % sur les dividendes des actionnaires). Les entreprises minières se sont opposées à cette idée. Elles ont procédé à un intense lobbying via la Chambre des Mines du Congo.

Durant l'année 2015, les discussions sont tombées au point mort. En même temps, ce lobbying redoublait d'agressivité, notamment celui de Freeport McMoran (USA) et de Glencore (Suisse)<sup>7</sup>. En outre, la baisse des prix des métaux sur les marchés mondiaux a offert aux multinationales et à la Chambre des Mines un prétexte de choix pour argumenter leur opposition. Selon elles, le Congo doit rester attractif. Et un taux de taxation élevé nuirait à cette attractivité. Le 10 février 2016, le ministre congolais des Mines, Martin Kabwelulu, annonce

le report de la révision du Code. S'agit-il d'un recul provisoire ou d'une capitulation ? Difficile à dire pour l'instant.

### Défendre la souveraineté du Congo

Face à tout cela, notre devoir est d'abord d'affirmer que le destin du Congo doit se décider sur place. Accepterions-nous en tant que Belges et Européens que des États africains se réunissent pour nous imposer le moment où doivent se dérouler nos élections législatives ? Patrice Lumumba militait pour un monde composé de pays se respectant dans leur souveraineté. Ce combat garde encore tout son sens aujourd'hui.

Ensuite, nous devons nous prononcer en faveur du dialogue entre Congolais, comme celui prôné notamment par l'ONU et l'Union Africaine. C'est à ce titre que nous doutons fortement de la pertinence de sanctions, aussi ciblées soient-elles. De surcroît, quelle légitimité ont les puissances occidentales en la matière étant donné nos liens avec le pouvoir rwandais ?

Enfin, il y a un travail à mener pour changer notre rapport au passé colonial. Ce rapport oscille trop souvent entre occultation et glorification. L'inauguration d'une place en l'honneur de Lumumba à Matonge (Ixelles) serait déjà un pas dans cette direction. Ce combat est un combat en faveur de valeurs universelles et s'inscrit dans notre lutte pour une société plus juste et plus progressiste. ■

### Le bourkini au sommet..

Si l'Académie suédoise avait eu l'idée de créer un Prix Nobel du ridicule, il est certain que la France l'aurait bien mérité cet été. Voilà un pays qui d'un côté essaye de faire tomber le régime Syrien, le seul encore laïc qui reste au Moyen-Orient et qui de l'autre, au nom de la lutte contre l'islamisme, déploie d'importantes forces de police pour vider ses plages de quelques dames qui croient, tristement, que bien se couvrir de tissus est la meilleure démonstration de la pudeur.

# Au Yémen, on massacre en silence

Bruno Drweski\*

*Depuis de longues années déjà, les États-Unis et leurs sous-traitants saoudiens bombardaient massivement le pays : les premiers avec leurs drones, les seconds avec leurs avions de chasse, sous prétexte de combattre Al Qaeda mais, dans les faits, pour empêcher le Yémen de devenir un pôle d'indépendance dans la péninsule arabique. Ce pays contrôle l'entrée de la mer Rouge, la voie stratégique des tankers vers l'Europe et l'accès des marines de l'OTAN vers l'Océan indien et plus largement le Pacifique.*

De tous les États existant aujourd'hui sur la péninsule arabique, seuls deux d'entre eux, le Yémen et Oman, ont une longue tradition historique, les autres – notamment l'Arabie Saoudite – ayant été créés dans le contexte de la colonisation anglaise reprise ensuite par les États-Unis au prix de violentes agressions contre les populations locales. La Mecque elle-même a été occupée et une grande partie de sa population massacrée par les Saoud dans l'entre-deux-guerres. La haine que cette dynastie manifeste envers la culture et l'histoire vise en particulier le Yémen, pays dont les origines remontent à la période biblique et qui fut le foyer d'une civilisation particulièrement brillante. L'agression que subit aujourd'hui ce pays prolonge une vieille politique attaquant un peuple fier et pauvre, voisin d'une pétromonarchie ultra-riche, sous prétexte d'un conflit entre sunnites et chiites. Pourtant, pendant les années 1960, le

« chiisme » du souverain local conservateur ne gênait pas plus les Saoud que le « chiisme » pro-impérialiste du shah d'Iran. C'est à partir de 1967 que le vrai défi commença avec la naissance de la République démocratique populaire du Sud-Yémen, de tendance d'abord nassériste puis marxiste, installée à Aden. Le jeune État se heurta bien sûr à l'opposition de Riyad et connut une courte guerre civile qui l'amena à fusionner avec le Nord dans le cadre d'un accord qui eut pour résultat de modérer sa tendance marxiste originale. Il continua cependant à mener, sous la direction du Président Saleh, une politique de non-alignement s'opposant notamment à l'invasion de l'Irak en 2003.

L'Arabie saoudite n'a pas cessé d'intervenir dans le seul but d'empêcher le Yémen de sortir de son état de précarité ; c'est ainsi qu'ils ont tout fait pour installer au pouvoir leur affidé, l'ancien vice-président Hadi. C'est contre cette évolution qu'Ansarullah, aussi appelé « Houthi », s'est insurgé, a su galvaniser une grande partie de la population et a pu prendre le contrôle du pays en 2015. Les Saoud ont réagi violemment en lançant une attaque féroce avec l'aide des forces séparatistes sudistes et les armées de l'Arabie saoudite, du Qatar, des EAU, de Bahreïn, de l'Égypte, du Soudan et du Maroc, en concertation avec divers groupes inféodés à Al Qaida et à l'organisation « État islamique ». Cette présence étrangère sert à suppléer la faiblesse d'une opposition indigène face à un gouvernement qui représente le noyau dur du peuple yéménite, au moins celui du Nord-Yémen.

Les destructions que subit le Yémen depuis le début de l'attaque saoudienne et qui touchent tant ses habitations que ses hôpitaux, ses écoles ou ses monuments historiques, sont absolument ahurissantes. Elles se déroulent dans le silence complice des gros médias occidentaux qui, si le quart de ces horreurs avait été commis dans un pays mal noté par les maîtres du monde, aurait mis en place des campagnes médiatiques criant

au génocide. Pourtant, malgré ce silence et malgré le bombardement systématique du pays, les troupes yéménites ont réussi à franchir au nord la frontière saoudienne et à pénétrer sur une partie des terres qui étaient yéménites avant leur annexion au royaume des Saoud. Une telle raclée pour le prestige des Saoud explique pourquoi ils continuent, malgré le cessez-le-feu conclu récemment, à vouloir punir ce valeureux peuple. Cette claque explique la nécessité urgente de cacher l'ampleur du désastre en imposant un blocus médiatique total. Désastre d'autant plus grave que le trône saoudien ne peut plus exclure la possibilité d'une insurrection au moment où, à l'intérieur du royaume, les chiites du Hasa, les ouvriers du pétrole, les intellectuels de La Mecque et de Médine, les classes moyennes précarisées par la chute du cours du pétrole et les pauvres qui n'ont jamais disparu de ce royaume de pacotille manifestent leur mécontentement. Le bruit court désormais que les États-Unis envisageraient de laisser tomber les Saoud, sans qu'on voie par qui ils pourraient remplacer ce royaume de marionnettes.

En attendant, depuis un an, le Yémen, c'est beaucoup plus de 7 000 morts, des dizaines de milliers de blessés, un nombre incalculable de morts par malnutrition ou par maladies et blessures non soignées, des villes entières démolies. Le peuple yéménite souffre en silence de la barbarie et du cynisme de ceux qui semblent ne pas vouloir que ce peuple fier se relève. Car ce pays possède des écoles de pensée islamique d'une richesse incomparable avec le simplisme théologique saoudite qui semble au final bien arranger les grands de ce monde. C'est peut-être là que réside aussi la cause du malheur de ce peuple qui a commis deux péchés impardonnables : avoir développé un islam pluraliste et intellectuellement exigeant, et avoir osé donner naissance au seul État arabe socialiste. Hormis sa situation stratégique, c'est sans doute là qu'on peut trouver la source du drame que vit ce peuple décemment insoumis. ■

\* Maître de conférences à l'INALCO, Université de Paris et Directeur de « La Pensée Libre »

# La marche somnambule vers la guerre

Roland Marounek

## La menace russe...

« Les actions agressives de la Russie, y compris ses activités militaires provocatrices à la périphérie du territoire de l'OTAN et sa volonté avérée d'atteindre des objectifs politiques par la menace ou l'emploi de la force, constituent une source d'instabilité régionale, représentent un défi fondamental pour l'Alliance, ... menacent l'objectif, que nous poursuivons de longue date, d'une Europe libre, entière et en paix. » : Le communiqué du dernier sommet de l'Otan repose sur le fait 'acquis' que la Russie représente une menace expansionniste dont l'Europe 'libre' doit se protéger.

Et il ne s'agit pas de la simple rhétorique d'une organisation obsolète qui se cherche une raison d'exister : c'est très exactement le même récit 'indiscutable' qui est inlassablement martelé, par les hommes politiques et les médias. « La Russie de Vladimir Poutine (...) a multiplié les intimidations ces dernières années et (...) est passé en force avec l'annexion de la Crimée en 2014. » affirme la RTBF le 8 juillet ; l'invité de la station pose sérieusement la question, le matin de l'ouverture du Sommet : « combien de bataillons faudrait-il aux Russes pour envahir les pays Baltes ? »

## ... ou celle de l'Otan ?

Au centre de ce discours, se trouve (actuellement) la question ukrainienne : La Russie en annexant la Crimée, a envahi un pays européen, a violé la frontière d'un État souverain... Le décor est planté, le storytelling est bien établi, il n'est plus possible de le remettre en question. Et pourtant : que s'est-il vraiment passé fin 2014-début 2015 en Ukraine ? Comme quelques rares voix le reconnaissent aujourd'hui, un gouvernement démocratiquement élu a été renversé par des manifestants encadrés militairement par des milices fascistes, et cette déstabilisation était ouvertement soutenue par les pays de l'Otan, USA en tête. Cette manœuvre visait très clairement la Russie, et, en particulier, la chute de l'Ukraine dans le giron de l'Otan signifiait la prise de la dernière

fenêtre militaire russe sur la Mer Noire, la base navale de Sébastopol. C'était une prise militaire de taille.

La défense de la démocratie, la liberté, tout ce genre de chose,... s'en inquiète-t-on encore dans le chaos ukrainien actuel ? Il s'agissait dans la réalité d'une action de nature fondamentalement militaire contre la Russie. Vue sous cet angle, l'annexion de la Crimée, aussi discutable qu'elle soit par ailleurs, représentait une mesure minimale d'auto-défense.

Depuis l'effondrement de l'URSS et la dissolution du Pacte de Varsovie, l'Otan malgré les promesses faites, s'est étendu profondément à l'Est, jusque dans des pays de l'ex-URSS. Les bases militaires otaniennes se trouvent tout au long des frontières de la Russie. Le coup d'État 'coloré' en Géorgie a permis en 2004 de démanteler les bases militaires russes et d'y accueillir les troupes US. Le déploiement du 'bouclier anti-missile' permettrait, s'il était opérationnel, une première frappe nucléaire – et le secrétaire général de l'Otan a annoncé lors du Sommet que le système avait atteint une « capacité opérationnelle initiale ». L'Occident reconduit depuis deux ans des sanctions économiques qui ont pour objectif affiché de mettre à genou l'économie russe, en même temps que nos amis des pays arabes jouaient la surproduction pour faire s'effondrer les cours du pétrole...

## Qui, objectivement, menace qui ?

« Nous allons à Varsovie la tête haute, fiers des engagements qui sont pris » (Ch. Michel) Le dernier sommet de l'Otan pourrait marquer un pas important dans ces préparatifs de guerre. Pour « faire face à l'attitude agressive de la Russie », l'Otan va accroître considérablement sa présence militaire aux portes de la Russie, en particulier dans les pays baltes, où des soldats belges « prêts à faire la guerre » comme souligne presque fièrement *Le Soir* au lendemain du sommet,

doivent rejoindre les bataillons alliés dès l'an prochain. Pouvons-nous nous réveiller avant qu'il ne soit trop tard ?



Des dirigeants européens, hilares, lors du sommet de l'Otan à Varsovie le 8 juillet 2016. Leurs peuples ont nettement moins de raisons de se réjouir

Pour « répondre au défi stratégique posé par la Russie », les 28 États membres de l'Alliance se sont également engagés à augmenter les dépenses dans ce qu'ils appellent la défense « Nous voulons donner un signal clair et fort. Montrer que La Belgique est un partenaire solide et loyal. Nous voulons inverser la courbe budgétaire de La Défense » déclare Charles Michel. Notre pays devrait ainsi à terme y engloutir 2% de son budget, soit des milliards d'Euros investis 'par loyauté' pour des intérêts géostratégiques, qui sont directement opposés aux intérêts des peuples. Ceci à côté des 15 milliards d'Euros déjà prévus pour le remplacement des F-16. Autant de milliards dont seront privés les domaines sociaux, qui ont sont eux les véritables fondements de la sécurité.

En cas de conflit avec la Russie, notre pays, siège de l'Otan et hébergeant des bombes nucléaires US, serait à coup sûr l'un des pays les plus exposés. L'Otan ne nous défend pas, il constitue au contraire une menace existentielle. Notre défense doit redevenir ce que son nom suppose, et ne plus être au service 'loyal' de l'impérialisme, en Afghanistan, en Libye, en Syrie, – ou contre la Russie ; nos peuples en vivent aujourd'hui les conséquences tragiques. Il est vital d'amener le débat politique sur l'appartenance de notre pays à cette organisation. ■

# « Only in Belgium » ou la saga des Excess Profit Rulings

Guy Stroobants

*Le principe proscrivant toute intervention étatique en matière d'économie sert largement d'alibi idéologique à l'Union Européenne pour mener une politique visant à marginaliser l'action des services publics, en vue de faire place nette au déploiement des multinationales dans les domaines laissés vacants par l'Etat.*

*Des traités comme le TTIP, le CETA promouvant les multinationales au rang d'autorités supranationales ont d'ailleurs très bonne presse dans les milieux de l'UE. Toutefois, au nom même de l'interdiction de toute aide étatique, le gouvernement belge, lui, si pieusement soumis aux dogmes ultralibéraux, s'est fait épingleur par la Cour de Justice européenne. Notre gouvernement avait, de fait, poussé le bouchon un peu loin dans la complaisance détaxatoire vis à vis des multinationales, poussant même le culot jusqu'à promouvoir cette pratique fiscale dite des Excess Profit Rulings à l'aide du slogan "Only in Belgium".*

**Que recouvre la notion d'Excess Profits Rulings ?**

Les détaxations pratiquées par la Belgique au profit des multinationales sont

fondées sur la notion d'excess profits ou bénéfices excédentaires. Essayons de définir cette notion. Considérons deux sociétés: D'une part une filiale belge de société multinationale, appelons-la, la société A. D'autre part, une société locale, belge, de taille et d'activité comparable à la société A. Appelons celle-ci la société B.

Les détaxations pratiquées par la Belgique au profit des multinationales sont fondées sur la notion d'excess profits ou bénéfices excédentaires. Essayons de définir cette notion. Considérons deux sociétés: D'une part une filiale belge de société multinationale, appelons-la, la société A. D'autre part, une société purement belge de taille comparable à la société A. Appelons celle-ci société B.

Le fisc belge fait l'hypothèse que la société A, filiale, fait des bénéfices excédentaires comparée à la société B, belge, du fait de son appartenance à un groupe multinational, ce qui lui procure des "bénéfices excédentaires" grâce à des synergies au sein du groupe, des économies d'échelle etc... La différence entre les bénéfices de la société A, membre du groupe et ceux de la société B purement belge à activité comparable, constitue ce que le fisc belge appelle les excess profits ou bénéfices excédentaires. Ces bénéfices sont estimés par le fisc, avec le degré d'arbitraire que l'on peut imaginer. Fort bien, mais, ces bénéfices excédentaires, allons-nous les taxer ?

Que nenni, le fisc belge renverse le raisonnement, et estime que pour rétablir l'égalité de traitement entre les deux sociétés, il faut déduire de la base taxable de la société A, membre d'un groupe multinational, les fameux "bénéfices excédentaires". Ce qui donne lieu, en faveur de la société A, à une réduction de sa base taxable, réduction appelée "excess profits ruling". Vous êtes un peu surpris par ce raisonnement, sans doute, rassurez-vous, vous n'êtes pas le seul.

Ces réductions de la base taxable en faveur des multinationales peuvent s'échelonner de 50 à 90 % ! Cette légis-

lation a été mise en vigueur à partir de 2005 par un gouvernement à participation socialiste, le coeur m'en saigne...aurait dit Di Rupo.

## La réaction de l'UE

Malgré la mansuétude connue de l'UE envers les multinationales, elle a fini par réagir à notre rage détaxatoire par l'ouverture d'une enquête au début 2015, et, dans une décision en date du 11 janvier, la Commission estime que les avantages fiscaux octroyés par la Belgique sont illégaux, et vont à l'encontre des règles européennes concernant les aides d'Etat. Les résultats de cette enquête sont commentés par les députés Philippe Lamberts et Georges Gilkinet:

*« Les résultats de l'enquête de la Commission confirment les soupçons que les écologistes nourrissent à l'égard du système d'excess profit ruling mis en place sous le gouvernement socialiste-libéral entre 2003 et 2007 : loin d'offrir une simple sécurité juridique en matière fiscale aux entreprises multinationales, ce dernier constitue en réalité un régime d'aides d'Etat déguisé ».*

L'ouverture de l'enquête a amené la suspension du régime d'exonération des excess profits rulings, et depuis, le gouvernement belge a cessé d'octroyer ces avantages fiscaux à de nouvelles sociétés. Seules les sociétés bénéficiant déjà du régime mis en place depuis 2005 ont continué à en bénéficier. La réaction de sociétés comme ABInbev bénéficiant du régime des excess profits rulings, est révélatrice, elles clament leur déception, sentiment sûrement partagé par d'autres comme BP, BASF, Atlas Copco etc...

## Le verdict de l'UE

La Commission de l'UE a, de plus, décidé, concernant le régime fiscal octroyé par la Belgique aux multinationales « qu'au moins 35 multinationales basées principalement dans l'UE ont bénéficié de ce régime et doivent maintenant rembourser les impôts impayés à la Belgique ». Notre

ministre des finances M. Van Overtveldt a réagi par un communiqué : « *Les rulings accordés par le passé représentent environ 700 millions d'euros. Si l'Europe devait exiger la récupération de ce montant, les conséquences pour les entreprises concernées seraient très importantes, et la récupération en tant que telle s'avérerait particulièrement complexe. Je mettrai donc tout en œuvre pour en limiter l'impact et ce, dans l'intérêt de la sécurité juridique et de notre tissu économique. À l'heure actuelle, nous n'excluons aucune option. À cet égard, nous n'écarterons donc pas la possibilité d'interjeter appel de la décision* ». De fait, le gouvernement a tenu parole et s'est obstiné dans le refus des 700 millions qui lui sont dûs par les multinationales.

### Perseverare diabolicum

En avril dernier, le gouvernement belge a tenté de faire annuler la décision en lançant une action auprès de la Cour de Justice Européenne, demandant au Président du Tribunal de l'UE, de suspendre la décision. La demande belge a été rejetée dans un arrêt en date du 19 juillet dernier. Cette décision, toutefois, ne porte pas sur

le fond, mais elle permet cependant d'augmenter de la décision sur le fond qui sera prise. De plus, le recours belge n'est pas suspensif, et la décision portant sur la récupération des 700 millions est bel et bien exécutoire.

### Un contexte de recul social généralisé

Cet acharnement gouvernemental à refuser son dû auprès des multinationales, contraste de manière paradoxale avec le zèle mis par ce même gouvernement à attaquer, au nom de l'orthodoxie budgétaire, les rémunérations des travailleurs, allocataires sociaux, particulièrement pensionnés, et à réduire le financement des services publics jusqu'à mettre en danger leur fonctionnement. Concernant les pensions, dans les intentions gouvernementales figure l'établissement d'un système de pension à points faisant dépendre le montant des pensions de paramètres comme entre autres, l'état des finances publiques, l'évolution de l'espérance de vie, etc.. de manière à rendre le calcul du montant de la pension de plus en plus difficile et aléatoire. L'élimination dans l'évaluation des pensions,

des périodes dites assimilables va également dans le sens de la précarisation.

Enfin, la disparition progressive du régime de la prépension permet de faire évoluer le statut des travailleurs, de celui de prépensionné vers celui, beaucoup plus précaire, de chômeur. N'oublions pas non plus les mesures de désindexation qui visent l'ensemble des travailleurs, ainsi que celles, prises en matière de santé publique. La litanie des reculs sociaux serait encore longue, et l'aspect scandaleux de la coexistence dans l'action gouvernementale de mesures violemment antisociales prises au nom de l'orthodoxie budgétaire et de l'obstination mise à refuser 700 millions dus à l'Etat belge frise le surréalisme.

Cerise sur le gâteau, je lis dans *L'Echo* de ce mardi 16 août qu'une nouvelle chasse aux milliards est annoncée, 2.4 milliards seraient à trouver pour 2017, afin de respecter les contraintes budgétaires absurdes imposées par l'UE, et un nouveau train de mesures de recul social est annoncé.

"Only in Belgium" disiez-vous ? ■

## Une (trop) tardive vérité se fait jour pour Slobodan Milosevic

Le Tribunal pénal international pour l'ex- Yougoslavie (ICTY) à La Haye a établi que le Président serbe Slobodan Milosevic défunt n'était pas responsable des crimes de guerre commis pendant la guerre bosniaque de 1992-95. Dans un jugement stupéfiant, la Chambre du procès qui avait reconnu coupable l'ancien Président serbo-bosniaque Radovan Karadzic pour crimes de guerre et l'avait condamné à 40 ans de prison, a conclu unanimement que Slobodan Milosevic ne faisait pas partie d'une « entreprise criminelle commune » pour faire de victimes des Musulmans et des Croates pendant la guerre bosniaque. Le jugement de Karadzic du 24 mars déclare que « la Chambre n'est pas convaincue qu'il y avait des preuves suffisantes présentées dans ce cas pour trouver que Slobodan Milosevic était d'accord avec le plan commun « de retirer de manière permanente les Bosniaques musulmans et les Bosniaques croates du territoire serbo-



bosniaque réclamé.

La Chambre du procès de Karadzic a trouvé que « *la relation entre Milosevic et l'Accusé s'était détériorée au début de 1992 ; en 1994, ils n'étaient plus d'accord sur le genre d'actions à entreprendre. De plus, commençant aussi tôt que mars 1992, il y avait une discordance apparente entre*

*l'Accusé et Milosevic dans des rencontres avec des représentants internationaux, pendant lesquelles Milosevic et d'autres dirigeants serbes ont critiqué ouvertement les dirigeants serbo-bosniaques de commettre des « crimes contre l'humanité » et « de l'épuration ethnique » et la guerre pour leurs propres objectifs.* »

Les juges ont noté que Slobodan Milosevic et Radovan Karadzic étaient tous les deux en faveur de la préservation de la Yougoslavie et que Milosevic était initialement d'un grand soutien mais que leurs

manières de voir ont divergé au cours du temps. Le jugement déclare que « de 1990 et jusqu'à la mi-1991, l'objectif politique de l'Accusé et de la direction serbo-bosniaque était de préserver la Yougoslavie et d'empêcher la séparation ou l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine (BiH), qui résulterait en une séparation des Serbes bosniaques de la Serbie ; la Chambre note que Slobodan Milosevic a adhéré à cet objectif et s'est exprimé contre l'indépendance du BiH. » La Chambre a estimé que « la déclaration de souveraineté par l'assemblée du SRBiH (la Republika Srpska de Bosnie Herzégovine) en l'absence de délégués serbo-bosniaques le 15 octobre 1991, avait aggravé la situation, » mais que Milosevic n'était pas intégré dans l'installation de la Republika Srpska en réponse. Le jugement dit que « Slobodan Milosevic essayait d'adopter une approche plus prudente ».

Article du professeur Michel Chossudovsky tiré du site *Global Research*

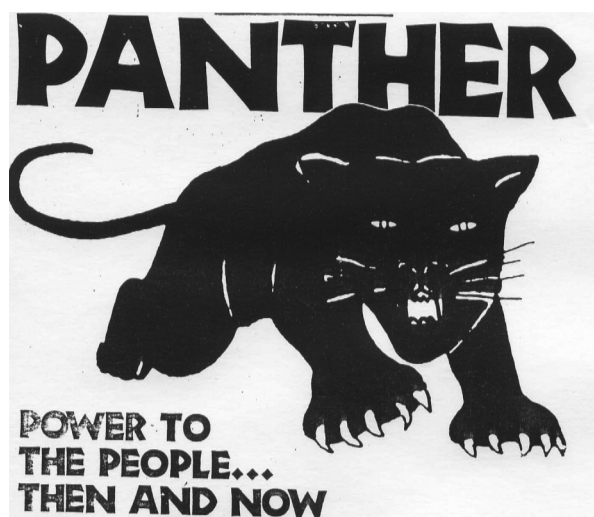
# Le racisme hier et aujourd'hui : il y a 50 ans les Black Panthers\*

Marie-France Deprez

*Ce 15 octobre 2016, il y aura 50 ans que Huey Newton et Bobby Seale fondaient à Oakland le « Black Panther Parti ». Ce parti se donna d'abord pour tâche la surveillance de la police. Ils patrouillaient avec en main des magnétophones et des textes juridiques ; par la suite, ils portaient des armes (ce que le second amendement de la constitution américaine rendait possible). Plus tard, le parti a élargi ses objectifs menant des luttes concrètes pour l'éducation, la santé, l'alimentation, le logement d'une population noire victime d'injustices et de permanentes brutalités policières.*

Les actions du parti suivaient un programme en 10 points<sup>1</sup> qui soulignaient les problèmes de la communauté noire, en dénonçaient les causes et donnaient des perspectives pour les résoudre. Ils invitaient à lutter contre les emprisonnements injustes de noirs, à refuser le service militaire obligatoire et à se révolter contre les abus de la police et contre les racistes (le Klu Klux Klan était actif). Le parti s'est rapidement étendu dans tout le pays et a inspiré d'autres mouvements comme l'AIM (American Indien Mouvement). Dès 1968, le FBI en fit une cible principale mettant sur pied le programme COINTELPRO visant à arrêter les activités du mouvement par tous les moyens : infiltration, assassinat, arrestation... Certains membres du parti arrêtés à cette époque, comme Mumia Abu-Jamal sont encore incarcérés aujourd'hui.

La répression, les dissensions internes attisées par les infiltrations ont conduit en 1982 à la dissolution du parti.



Depuis la fondation du BPP, les choses n'ont que peu changé ; les espoirs suscités par l'élection d'Obama ont été vite déçus. Les noirs vivent toujours dans les quartiers les plus pauvres – ceux où la drogue remplit son rôle d'endormir la révolte –, la ségrégation dans les villes, dans l'éducation, dans l'emploi, même si elle n'est plus « officielle » (la loi d'abrogation de la discrimination sur base de la race, de la couleur, de la religion, du sexe ou de l'origine nationale date de 1964) est toujours bien présente et les brutalités policières omniprésentes.

Trop souvent, les médias nous font part, de ces morts de jeunes, noirs...tués froidement par la police. Comme le dit un ancien black Panther, Micheal Mac Carty<sup>2</sup> "les violences policières ont toujours existé mais aujourd'hui, on peut les filmer et témoigner". Cependant, chacun sait que ces témoignages sont balayés par les tribunaux et la relaxe des policiers souligne plus encore l'injustice. Mais ces témoignages filmés ont un intérêt certain, ils font le tour des réseaux sociaux et font ainsi résistance aux mensonges des grands médias. Ce sont même, sans doute, ces témoignages qui sont à la base des nouveaux mouvements exigeant la vérité sur ces morts et se levant contre ces

graves injustices. Le mouvement Black Lives Matter (BLM) est un de ces mouvements nés en 2013, dans la communauté afro-américaine en réponse aux nombreux meurtres lors de contrôles de police ou de patrouilles de quartiers. Eric Garner à New York, Freddie Gray à Baltimore, Michael Brown à Ferguson, Trayvon Martin en Floride... une liste sans fin. Ces assassinats provoquent souvent des réactions violentes parmi les populations concernées, réactions utilisées, en retour, par les forces policières pour les criminaliser. Le mouvement BLM organise des manifestations pour dénoncer ces assassinats policiers et attirer l'atten-

tion sur la discrimination dont sont encore victimes les noirs américains. BLM a plus de 20 sections aux Etats Unis mais en a aussi au Canada, en Afrique et en Europe.

Récemment, en France, c'est la mort du jeune Adama Traore, dans un commissariat qui interpelle. La police, soutenue par le Préfet de la région, a prétendu que le jeune homme était mort d'une crise cardiaque. La famille et les amis de la victime ne sont pas assez naïfs pour croire à cette fable et ils l'on fait savoir lors de manifestations de protestation réprimées, comme d'habitude, par la police. Cette mort résonne en Belgique comme un rappel de celle de Semira Adamu en 1998, morte elle aussi lors d'une intervention de la police. Ces morts mettent en évidence un racisme « officiel », institutionnalisé, dont les racines se trouvent dans un système qui feint d'oublier son passé colonial tout en continuant sur les mêmes principes. ■

\* Une exposition photos du collectif Krasnyi sur le mouvement Black Panther Lives Matter aura lieu du 7 au 30 octobre au Pianofabriek (35, Av. du Fort-1060 Bruxelles). De son côté le cinéma d'Attac présente le 20 octobre à 20H00 le film: "All power to the people" de Lee Lew-Lee au Cinéma Aventure (Rue des Fripiers, 57 - 1000 Bruxelles)

<sup>1</sup> Voir le programme complet : BPP, Programme en 10 points.

<sup>2</sup> Black Panthers, Vanguard of the revolution, film de Stanley Nelson.

## Le film : TONI ERDMAN,

*le capitalisme est aussi une maladie mentale... et se soigne !*

Robert Waeles

Étrange film qui ne ressemble à aucun autre bien qu'il traite d'un sujet universel: les rapports d'un père avec sa fille adulte. Ce père, c'est Winfried, un homme d'âge mûr d'allure bohème dont la seule fantaisie consiste à faire des blagues à tout le monde. Rien de bien méchant, seulement voilà : le bonhomme est complètement imprévisible : avec lui, ça peut sortir n'importe quand. Ancien prof de musique, il donne à l'occasion des leçons de musique pour arrondir sa petite pension allemande. Au moment où le film débute, son seul élève vient de le quitter aussi décide-t-il de rendre visite à sa fille.

Inès (Sandra Hüller), sa fille, travaille pour une société de « consulting » allemande basée à Bucarest qui exploite les pétroles de Roumanie. Elle est tout le contraire de son père : sérieuse, compétitive et dépourvue du moindre humour. Ines est actuellement occupée à gérer avec son personnel une brumeuse affaire d'externalisation. Entendez délocalisation avec les inévitables pertes d'emploi. Son travail : éviter les coûteux « désordres sociaux ».

Lorsque celle-ci voit son père débarquer sans prévenir, elle ne cache pas son exaspération. Sa vie parfaitement organisée ne souffre pas le moindre désordre. Elle mobilise toute son énergie pour s'insérer



de manière crédible dans le monde cruel et hyppocrite de l'entreprise capitaliste. Pourtant, lorsque son père lui demande « es-tu heureuse ? », elle réalise qu'elle est incapable de répondre et c'est le début d'un bouleversement profond. Ce père encombrant dont elle a honte fait tout pour l'aider à retrouver un sens à sa vie en s'inventant un personnage facétieux affublé d'une perruque et d'un faux râtelier, baptisé Toni ERDMANN, qui

s'introduit peu à peu dans toute sa vie professionnelle, se faisant passer pour toute une série de personnages imaginaires, tel l'ambassadeur des USA... Ses interlocuteurs ne le croient qu'à moitié mais participent peu à peu à cette fantaisie qui les fascine, ravis que cet ERDMAN tombé du ciel leur facilite la tâche : sortir des conventions du petit enfer capitaliste dans lequel tous sont en train de se noyer. Peu à peu, père et fille se rappellent un passé commun, normal, tel ce « tube » américain qui a bercé les jeunes années d'Ines et dont ils s'aident mutuellement à reconstituer les paroles.

Et, enfin, un miracle finira par se produire : elle qui sombrait, toute embourbée dans ses passions tristes (la réussite vulgaire, le sexe utilisé pour combattre ses concurrents en les humiliant) s'en sortira dans une scène étonnante qu'il vaut mieux ne pas révéler pour en laisser le plaisir au spectateur, une

situation proprement surréaliste qui permettra à Ines, Winfried et tous les autres d'en terminer aussi avec leur déguisement.

Un dernier mot pour saluer les étonnants acteurs allemands qui ont prêté leurs apparences à Toni Erdman mais surtout la réalisatrice Maren Ades qui a réussi à nous garder en son pouvoir trois heures durant. ■

**Vous êtes intéressé par l'histoire du communisme en Belgique ? Vous avez des archives relatives au mouvement ouvrier et ne savez qu'en faire ?**

Les **ARCHIVES COMMUNISTES** (CARCoB asbl) sont là pour vous répondre.

Depuis 1996, le CARCoB accueille chercheurs, étudiants ou passionnés et leur ouvre ses 2 kms de collections.

Contactez-nous :

**CARCoB**, 33, r. de la Caserne,  
B-1000 Bruxelles,  
Tél.: 02 513 61 99  
carcob@skynet.be

<http://www.carcob.eu>

Heures d'ouverture (sur rendez-vous) :  
de lundi au samedi, de 10 à 16 heures.

## Soutenir *Le Drapeau Rouge* !

Dans un moment où tout indique qu'en exécution des politiques ultra-libérales dictées par l'Union européenne et les grands intérêts financiers internationaux, des graves mesures anti-populaires seront mises en exécution, il nous semble urgent d'organiser les résistances. À cet effet, la présence d'une presse militante, de dénonciation et propositions alternatives nous semble indispensable.

**Pour ces raisons et pour aider à la diffusion de notre presse, nous vous invitons à nous soutenir.**

**Pour ce faire, vous avez le choix :**

- ☞ De prendre un abonnement ou réabonnement ordinaire (15 € pour 12 numéros)
- ☞ D'opter pour un abonnement ou un réabonnement de soutien (25 €) ou de grand soutien (50 €). Voir le numéro de compte ci-dessous.
- ☞ D'offrir un abonnement à une amitié ou connaissance.

Dans les 2 premiers cas, n'oubliez pas de mentionner votre adresse sur le bulletin de virement en 'communication'; dans le troisième cas indiquez, toujours en 'communication', le nom et adresse de l'ami bénéficiaire de l'abonnement. Dans tous ces cas, le journal vous sera envoyé sous pli fermé à votre adresse (ou à l'adresse de l'ami)

☞ **Vous pouvez aussi nous commander (par téléphone ou via notre adresse électronique) le nombre d'exemplaires que vous croyez pouvoir vendre dans votre entourage !**



**N'oubliez pas que ce n'est que grâce à ses lecteurs que la presse militante survit !**

### Où trouver le DR ?

**Arlon :** Librairie Pressman, 53 rue des Espagnols, 6700 Arlon. **Bruxelles :** Kiosque ULB, 22 avenue Paul Héger, 1000 Bruxelles • Press Shop Place De Brouckère, 1000 Bruxelles • Tropismes, 11 Galerie des Princes, 1000 Bruxelles • Librairie Rouppe, 31 place Rouppe, 1000 Bruxelles • Filigrane, 38 avenue des Arts, 1040 Etterbeek • Librairie Candide, Place Brugmann, 1050 Ixelles • Librairie Aden, 44 rue Bréart, 1060 Saint-Gilles • Librairie de Rome, 16-A rue Jean Staes, 1060 Saint-Gilles • Librairie Joao Afonso, 11 Chaussée de Waterloo, 1060 Saint-Gilles.

**Charleroi :** Librairie Lejeune, Place Sabatier, 6031 Monceau-Sur-Sambre. **Gand :** De Brug, 1 Phoenixstraat, 9000 Gand. **La Louvière :** Club Achille Chavée, 34, rue Albelville, 7100 La Louvière. **Liège :** Librairie Entretemps (asbl Barricade), 19-21 rue Pierreuse, 4000 Liège. **Mons :** Librairie du Parc, 24 rue du Parc, 7000 Mons. **Namur :** Librairie Papyrus, 16 rue Bas de la Place, 5000 Namur. **Tournai :** Librairie des Bastions, 22 boulevard Walter Marvis, 7500 Tournai. **Wavre :** Librairie Colette, 10 place Henri Berger, 1300 Wavre.



### Journal du Parti Communiste

Éditeur responsable : Claude Coussement

Rédacteur en chef : Vladimir Caller

#### Nous contacter ?

dr@particommuniste.be

Adresse : 9, rue Rouppe • 1000 Bruxelles

tél. : 047 237 058 • 02 537 66 81

Abonnement 12 numéros : 15 € • à l'étranger : 23 €

Abonnement de soutien : 25 €

Abonnement de grand soutien : 50 €

Chômeurs, étudiants : 8 €

#### Compte en banque :

IBAN BE89 0004 1185 1185

**ATTENTION !** Veuillez indiquer votre adresse sur le bulletin de virement en communication. Merci !

## Sommaire

### L'INVITÉ DU DR

*Hillary Clinton est un danger pour la paix*  
Samir Amin • pp. 2-4

### SOCIAL

*Rien n'arrête le train des privatisations*  
Freddy Viscont • p. 5

### SYNDICALISME

*Coupe d'Europe du détricotage social*  
Martin Willems • pp. 6-7

### RÉCIT ET PLAINTÉ

*Voyage en eau trouble*  
Cyrille Sironval • p. 8

### LECTURES

*le chômeur suspect*  
Freddy Guidé • p. 9

### INTERNATIONAL

*Coup d'État en Turquie*  
Bahar Kimyongur • pp. 10-11

*Armes en Syrie*

Georges Berghezan • p. 11

*Le Congo et les jeux dangereux de l'Occident*

Gregory D'Hallewin • pp. 12-13

*Au Yémen on massacre en silence*

Bruno Drweski • p. 14

### ACTUALITÉS

*La marche somnambule vers la guerre*  
Roland Marounek • p. 15

*Only in Belgium*

Guy Stroobants • pp. 16-17

### SOCIÉTÉ

*Il y a 50 ans les Black Panthers*  
Marie-France Deprez • p. 18

### CINÉMA

*Toni Erdman, le capitalisme est aussi une maladie mentale... et se soigne*  
Robert Waeles • p. 19